

Quatre dangereux terroristes abattus

P. 24

20.000 logements livrés incessamment



P. 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2154 | Mardi 15 avril 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



Retrouvez notre supplément "Auto" chaque mardi

pages 11-12-13 et 14

POUR ASSURER LA SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

UN DISPOSITIF SÉCURITAIRE RENFORCÉ



P. 5

A J-3 du prochain scrutin présidentiel décisif que connaîtra le pays, le déroulement de cette échéance, mais surtout la sécurité font partie des préoccupations des citoyens...

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE : LE "LONG FLEUVE TRANQUILLE DÉTOURNÉ" ?

P. 4

AVEC LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
QUEL RÔLE POUR L'OPPOSITION ?

P. 3

FACE À UNE ÉLECTION DÉCISIVE
LES RÉPONSES DU PRÉSIDENT-CANDIDAT À SES DÉTRACTEURS

P. 5

ELECTION PRÉSIDENTIELLE À TRAVERS LE SUD
DÉBUT DU VOTE DANS LES BUREAUX ITINÉRANTS

P. 4



349 dossiers d'investissement ont été retenus par le Comité d'assistance la localisation et la promotion des investissements de la régularisation foncière.

3.500 infractions urbanistiques ont été constatées pendant le premier trimestre 2014, a-t-on appris auprès du ministre de l'Habitat.

400 bureaux de vote aménagés pour plus d'un million de lecteurs algériens n'ont pas été recensés.

Les métiers de la mer attirent les jeunes à Jijel



Pas moins de 516 jeunes gens désireux d'embrasser

une carrière dans la pêche, à Jijel, ont déposé des demandes de formation auprès de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de wilaya de ce secteur, Hocine Bousbia.

Quatre sections seront ouvertes pour former 376 marins qualifiés, 55 mécaniciens, 68 capacitaires et 17 patrons de pêche, a indiqué ce responsable, précisant que cette opération fait suite à la visite de travail du ministre de la Pêche, le 20 janvier dernier à Jijel. Une convention signée entre les directions de wilaya de la formation professionnelle et de la pêche précise que deux salles seront réservées à cet effet dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Ziama Mansouriah et de Jijel. Des groupes composés de 60 stagiaires bénéficieront d'une formation pratique et théorique dans le domaine de la pêche, a-t-il précisé, se félicitant de l'engouement pour les métiers de la mer, générateurs de richesses et d'emploi.

Opérations de rénovation de lycées à travers le pays

Le ministre de l'Education nationale, Abdelatif Baba-Ahmed, a fait état, jeudi à Annaba, du lancement d'une vaste opération de rénovation et de requalification de 39 lycées bâtis avant l'Indépendance à travers le pays. Au cours de l'inspection des travaux de restauration du lycée Saint-Augustin d'Annaba, le ministre a indiqué que l'opération mobilise "d'importantes enveloppes financières équivalentes à celles requises pour la réalisation de tablissements neufs".

Les travaux permettront de "préserver le caractère historique des structures d'enseignement qui constituent un précieux patrimoine et qui ont formé de nombreux cadres du pays", a relevé le ministre. Bâti au XIXe siècle, le lycée Saint-Augustin accueille actuellement 1.058 élèves.

S'agissant des préparatifs des examens de fin d'année, le ministre a réitéré ses assurances en direction des candidats au baccalauréat, réaffirmant que les sujets "se limiteront aux seuls cours dispensés en classe". En visite à Annaba dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, le ministre de l'Education nationale a estimé que les conditions actuelles de scolarité "laissent présager d'une



excellente rentrée 2014-2015". La convention liant son département au ministère de la Jeunesse et des Sports permet de former des sportifs de talent dans cette région, comme c'est le cas dans deux établissements à Sétif et à Draria (Alger).

Un camp de vacances au "Petit Paradis" d'Azzefoun

Un camp de vacances "pilote" d'une capacité de 480 lits sera mis en exploitation à l'ouverture de la saison estivale en juin prochain, à la plage "Le Petit paradis" de la commune côtière d'Aït Chafaâ, dans la daïra d'Azzefoun (60 km à l'est de Tizi-Ouzou), a indiqué, mercredi, le directeur du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya. "Ce projet implanté sur un site magnifique, alliant admirablement les avantages de la mer et de la montagne, a été initié par le ministère de tutelle dans le cadre d'un programme national portant sur l'aménagement, titre de référence, de 14 camps de vacances le long du littoral du pays", a précisé à l'APS Gheddouchi Rachid, observant que le plan d'aménagement prévoit "la mise en place de structures légères consistant en tentes, chalets et mobile home".

L'impact attendu de ce projet, qui sera suivi par d'autres sur le littoral des daïras d'Azzefoun et de

Tigzirt, est de "contribuer à la promotion du tourisme, notamment en direction des jeunes pour leur faire profiter des bienfaits du littoral", a souligné M. Gheddouchi. L'autre apport attendu de pareilles structures, présentant l'avantage d'être réalisées dans des délais courts et à des coûts modestes par rapport à ceux nécessités par les hôtels, "est de relever substantiellement les capacités d'accueil du secteur touristique actuellement de 11 h tels totalisant 431 lits", a-t-il ajouté.

Pour mieux expliquer l'indigence du secteur en structures d'accueil, le responsable a fait observer que la wilaya "recourt depuis plus de 20 ans et cela pr sente, à l'utilisation d'établissements catifs pour abriter les jeunes venant y séjourner dans le cadre des changes inter-wilayas".

Un alpiniste "hors pair" amputé... des mains et des pieds !

Situé à 4.478 mètres d'altitude, le Cervin est un véritable défi pour les alpinistes. Jamie Andrew, originaire d'Edimbourg, l'a gravi sans ses pieds ni ses mains, perdus après un accident d'alpinisme. Désormais, il aimerait servir de source d'inspiration pour tous ceux qui, comme lui, apprennent à vivre malgré leur handicap. Il n'a ni mains ni pieds, mais possède, en revanche, une incroyable force de caractère. Handicapé depuis plus de 15 ans à la suite d'un accident d'alpinisme, Jamie Andrew ne s'est jamais résigné et a toujours su qu'il serait un jour capable de gravir à nouveau les hauts sommets. Il y a peu de temps, cet Ecossais de 44 ans a ainsi réalisé l'ascension du Cervin, une montagne des Alpes située à plus de 4.400 mètres d'altitude.

Amputé à la suite d'un accident d'alpinisme

Tout commence il y a 15 ans lors de l'ascension du Mont Blanc avec un ami à lui, Jamie Fisher. Les deux alpinistes sont pris dans une tempête et restent coincés dans la montagne pendant quatre jours et quatre nuits. Fisher meurt d'hypothermie le dernier jour, mais les sauveteurs arrivent à retrouver Andrew. Les gelures causées par le froid sur son corps l'obligent, néanmoins, à se faire amputer des deux mains et des deux pieds. Mais grâce à un courage à toute épreuve et une volonté de fer, Andrew est de retour sur les montagnes quelques années plus tard.

"J'ai pris un moment avant que je me fasse l'idée que je pouvais encore grimper, mais à ce moment-là, ma passion", raconte-t-il plus tard. "Je savais que la flamme n'était pas complètement éteinte. Je savais aussi que si Jamie avait survécu, c'est ce qu'il aurait fait". Il reprend, donc, petit à petit l'alpinisme, d'abord avec l'ascension de petites collines près d'Edimbourg. Mais très vite, il se tourne vers des défis à la taille de son ambition. Et cette année, il a décidé de franchir le pas : gravir le Cervin, une montagne située à la frontière italo-suisse qui culmine à 4.478 mètres d'altitudes et réputée pour sa dangerosité. On estime ainsi à 500 le nombre d'alpinistes qui ont trouvé la mort en voulant gravir ce mont depuis sa première ascension en 1865. Après un entraînement éprouvant mais nécessaire, il a, donc, entamé son incroyable pari avec l'aide d'un ami. Une aventure forcément difficile mais qu'il ne regrette pour rien au monde. "Lorsque vous êtes tout en haut, vous avez ce panorama incroyable et vous vous dites 'je l'ai gagné, j'ai gagné chaque pas que j'ai franchi est un sentiment formidable'". Il voudrait, désormais, que son histoire en aide d'autres qui sont dans ce cas et qui, comme lui, sont à la recherche de toujours plus de défis.

D I X I T



Abdelmalek Sellal :

"Méfiez-vous des envieux qui propagent le désespoir et noircissent la vie et qui vous disent : nous ou le dérapage. Nous avons une armée puissante et des services de sécurité forts, personne ne pourra nous déstabiliser. L'Algérie vit dans la démocratie et le développement où tout le monde peut s'exprimer librement car Bouteflika n'a pas peur du peuple."

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ÉLECTIONS

Un dispositif sécuritaire renforcé

A J-3 du prochain scrutin présidentiel décisif que connaîtra notre pays, le déroulement de cette échéance mais surtout la sécurité font partie des préoccupations des citoyens. Une certaine appréhension se lit à travers leurs propos mais surtout leurs actes puisque la majorité se sont empressés de retirer leur argent des comptes bancaires et de faire des réserves en denrées alimentaires.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Cette situation d'incertitude politique se répercute sur l'instabilité sociale. D'ailleurs le climat est électrique, et le dispositif sécuritaire mis en place depuis hier est une image claire des préoccupations de l'Etat et la société vit une psychose jamais encore vue durant les précédentes élections.

Les espaces publics, les bureaux de vote, les ambassades et résidences consulaires sont depuis déjà quelques jours sous haute sécurité. D'ailleurs plus de 250.000 hommes sont mobilisés pour assurer la sécurité les



Mobilisation exceptionnelle à l'occasion de la présidentielle 2014.

centres et les bureaux de vote. D'après la direction de la sécurité publique (DSP) relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) pas moins de 124.000 policiers sont mis en état d'alerte et cela dans l'objectif d'assurer également le bon déroulement du prochain scrutin présidentiel. D'après la même source 66.000 policiers, tous grades confondus, parmi les 124.000, seront chargés de sécuriser les centres de bureaux de vote ainsi que d'effectuer des patrouilles. D'ailleurs, c'est la DGSN qui est chargée de sécuriser les 4.589 centres de vote englobant 27.530 bureaux de vote. La Gendarmerie nationale fait également partie du dispositif sécuritaire puisque pas moins de 100.000 éléments sont mobilisés, selon leur territoire de compétence, pour

assurer la sécurité des centres et bureaux de vote ainsi que sur les frontières pour faire face aux différentes infiltrations de groupes terroristes. Plusieurs régions du pays ont connu et connaissent à ce jour plusieurs manifestations et même des affrontements à l'instar de Ghardaïa. D'ailleurs un dispositif préventif approprié pour sécuriser le déroulement du scrutin pour la présidentielle 2014 sera mis en place dans la vallée du M'zab, a déclaré hier à l'APS le wali de Ghardaïa. Toutes les dispositions ont été prises pour la protection des locaux, les centres et bureaux de vote, afin de permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions, a assuré M. Mahmoud Djemâa. Pour éviter tout incident susceptible de perturber le scrutin du 17

avril prochain, qui se tient à Ghardaïa sur fond conflictuel marqué par des échauffourées entre groupes de jeunes et où le spectre de l'affrontement continue à planer, un dispositif sécuritaire renforcé sera déployé dans et aux abords des bureaux de vote, a-t-il souligné. Evaluant les préparatifs de l'élection à travers la wilaya, notamment dans les communes touchées par les derniers événements (Ghardaïa-ville, Bounoura, Daya Ben Dahoua et Berriane), le wali de Ghardaïa a indiqué que l'ensemble des 549 bureaux répartis sur 123 centres de votes que compte la wilaya seront dotés d'urnes transparentes, d'encre indélébile ainsi que d'équipements informatiques (ordinateurs, onduleurs, imprimantes). En matière de moyens de communication, un renforcement des réseaux de communication et de transmission à travers la création de lignes téléphoniques provisoires et le rétablissement des lignes et réseaux affectés par les événements, sont en cours de réalisation, a ajouté M. Djemâa. A quelques jours de l'élection présidentielle, le wali a tenu à rassurer que plus de 5.000 agents et auxiliaires d'autorités et fonctionnaires seront mobilisés pour garantir un bon déroulement de l'opération électorale entourée de toute garantie de transparence. Le corps électoral de la wilaya de Ghardaïa compte 209.993 électeurs et électrices, dont 45,2 % âgés de moins de 40 ans.

K. H.

AVEC LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Quel rôle pour l'opposition ?

PAR KAMAL HAMED

L'appel au vote massif lancé par les six candidats ou leurs représentants, est venue s'opposer à l'appel au boycott massif émanant des partis, personnalités politiques ou des associations et autres mouvements de la société civile. C'est une des facettes, innombrables, de la campagne électorale qui s'est achevée avant-hier dimanche. Dans tous leurs meetings électoraux, les candidats aux élections présidentielles de jeudi prochain n'ont pas omis d'inviter les Algériens d'aller en masse aux bureaux de vote. « C'est un droit et un devoir que de voter » n'ont-ils cessé de clamer. Et ce n'est pas pour rien que de tels appels se sont multipliés car l'enjeu est de taille. Le taux de participation ou d'abstention constitue, en effet, un enjeu de taille pour les deux camps opposés. L'opposition qui appelle au boycott du rendez vous électoral du 17 avril a, il faut le dire, marqué à sa façon la campagne électorale. Elle a été présente tout au long des 22 jours de cette campagne. Cela est notamment le cas de la coordination des partis et personnalités politiques qui a appelé au boycott. Ne pouvant animer des meetings faute d'autorisations, la coordination a mené une intense activité de proximité en direction des Algériens afin de les inciter à bouder les urnes le jeudi 17 avril. Les animateurs de la coordination se sont d'ailleurs déclarés satisfaits de cette campagne. Mais ils ne se sont pas arrêtés pour autant à cette action. En effet la coordination a aussi appelé à la tenue de sit-in dans de nombreuses wilayas et ce du 14 au 16 avril. Six wilayas ont été choisies. Il s'agit ainsi de Constantine, Béchar, Oran, Batna, Chlef et Ouargla. Ces



actions s'inscrivent dans la continuité de celles déjà initiées lors du meeting du 21 mars à la salle Harcha et du rassemblement organisé à Riadh-El-Feth. Dans le communiqué rendu public la coordination fait un constat très négatif du déroulement de la campagne électorale. Elle constate ainsi moult dérapages, dépassements, agressions verbales et physiques. Les partisans du 4ème mandat pour Bouteflika sont pointés du doigt. Ils sont notamment accusés de faire dans la provocation contre les partisans du boycott. La coordination prévoit en outre de poursuivre son action au delà du 17 avril puisque elle compte prendre langue avec toutes les forces politiques et les personnalités intéressées par le projet de « transition démocratique » afin de les associer aux préparatifs de la conférence nationale. Contrairement à la coordina-

tion le FFS, qui s'est lui aussi prononcé contre ces élections présidentielles mais sans appeler au boycott, s'est montré discret durant la campagne électorale. Ce n'est pas le cas du RCD qui, en plus des actions communes avec la coordination du boycott dont il est membre, compte agir aussi en solo pour exprimer son rejet des élections présidentielles. Dès aujourd'hui, en effet, ce parti va manifester à travers des marches à Tizi-Ouzou, Béjaïa, Bouira et Batna. Les mouvements de la société civile ne sont pas en reste. Les mouvements Barakat et Rafd ont, notamment, organisé plusieurs actions de protestations durant la campagne électorale. Le mouvement Barakat tiendra d'ailleurs un rassemblement à Alger mercredi, soit la veille des élections.

K. H.

SÉCURITÉ DURANT LE SCRUTIN L'ANP rassure

Dans son numéro du mois d'avril 2014, la revue *El-Djeich*, l'Armée nationale populaire (ANP) assure de veiller à sécuriser "avec force, volonté et détermination", le scrutin pour l'élection présidentielle prévu jeudi prochain. "L'ANP veillera à sécuriser le scrutin avec force, volonté, détermination et foi en le droit du peuple algérien à vivre dans un climat empreint de paix et de sécurité, ainsi que son droit d'accomplir son devoir électoral en toute quiétude" précise notamment le journal, ajoutant que le peuple algérien choisit "en toute liberté et transparence, le Président qui convient, celui qui prônera les valeurs nationales". Evoquant le vote des éléments de l'ANP, la revue souligne qu'en leur qualité de citoyens, ils "ne manqueront pas d'accomplir leur devoir et de s'acquitter de leur droit électoral en masse et dans la discipline dont ils sont coutumiers, par loyauté et fidélité envers le pays et les martyrs". Au sujet de la lutte contre le terrorisme, l'ANP, estime *El-Djeich*, a "grande conscience" qu'elle "est le prolongement du combat mené par leurs aînés de l'ALN contre les forces d'occupation et de l'oppression", relevant que cela "la pousse à œuvrer avec force et détermination afin de remporter la décision pour débarrasser définitivement le pays et le peuple, de ce fléau qui n'a fait que retarder le progrès et freiné le processus de développement national". Pour la revue, "la force, l'homogénéité et la cohésion" de l'ANP, "ont empêché les ennemis de l'Algérie et tous ceux qui nourrissent de funestes projets à son encontre, de concrétiser leurs desseins, particulièrement en cette conjoncture pleine d'incertitudes, de risques et de menaces sur tous les fronts". Par ailleurs, *El-Djeich* dénonce les "voix qui, partant d'intérêts étroits et mues par la volonté de s'adonner à des règlements de comptes personnels, se sont élevés pour appeler publiquement l'ANP à violer la Constitution et la loi afin qu'elles puissent mettre en exécution les complots fomentés contre l'Algérie et son peuple". "Par fidélité au serment et aux glorieux martyrs et par respect au dévouement de nos valeureux moudjahidines, (l'ANP) agira avec constance et sans relâche, conformément aux exigences de ses missions constitutionnelles dont elle ne s'écartera jamais, comme elle veillera avec force à faire échec à toutes les intentions et visées des ennemis de l'Algérie", souligne la revue dans ce cadre. Elle réaffirme, à cet égard, que l'ANP restera, "comme à son habitude, fidèle, défendant avec dévouement, force et fermeté, l'Algérie, son unité et la cohésion de son peuple sur les plans social, culturel et civilisationnel."

R. N.

PRÉSIDENTIELLE 2014

Lachemi Brahmî reçoit la délégation d'experts de l'Onu

Le président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle (CNSEL), Lachemi Brahmî a reçu lundi à Alger la délégation d'experts de l'organisation des Nations Unies (Onu), venue en Algérie dans le cadre du suivi de l'élection présidentielle du 17 avril. Ce panel d'experts qui répond à l'invitation du gouvernement algérien, est conduit par Tadjouidine Ali Diabacté, directeur adjoint de la division de l'assistance électorale, accompagné de deux autres membres du département des affaires politiques de l'Onu. Durant son séjour (du 10 au 20 avril), la mission d'experts de l'Onu rencontrera l'ensemble des acteurs électoraux notamment, le gouvernement, les structures chargées de l'organisation, de la supervision et de la surveillance des élections, des partis politiques, les organisations de la société civile y compris celles qui représentent la femme ainsi que les médias et les observateurs.

ILS SONT ARRIVÉS HIER Des observateurs de la Ligue arabe à Alger

Une délégation d'observateurs de la Ligue arabe est depuis hier à Alger pour l'élection présidentielle du 17 avril.

La délégation est composée de 104 membres dont 99 en provenance du Caire alors que les cinq autres ont rallié Alger en provenance de Tunis, selon des sources diplomatiques.

Un premier groupe composé de 16 membres de la mission d'observateurs de la Ligue arabe, conduit par le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Mohamed Sbihi, était arrivée vendredi à Alger. Ces observateurs seront déployés à travers les 48 wilayas du pays. La mission de la Ligue arabe est composée de diplomates et de fonctionnaires au sein de l'organisation panarabe, choisis notamment sur la base de l'expérience en matière de participation à d'autres élections et la formation.

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL RAPPELLE

Les candidats ont droit au recours

Le Conseil constitutionnel a rappelé hier dans un communiqué l'exercice du droit de recours contestant la régularité des opérations de vote pour tout candidat à l'élection présidentielle du 17 avril ou son représentant et ce, en application des dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

Le Conseil constitutionnel a, à cet égard, indiqué que "tout candidat ou son représentant dûment mandaté ainsi que toute personne habilitée parmi les représentants des autres candidats dans le bureau de vote, ont droit de contester la régularité des opérations de vote en formulant une réclamation".

Il a ajouté que "la réclamation doit être mentionnée sur le procès-verbal de dépouillement des voix disponible au niveau du bureau de vote", relevant que "le Conseil constitutionnel est immédiatement saisi de cette réclamation, présentée sous forme de recours transmis au conseil par voie télégraphique ou au plus tard le vendredi 18 avril 2014, à 12h00 (midi)".

"Le recours doit mentionner la qualité du requérant, son nom et prénom, son adresse, le numéro, la date et le lieu de délivrance de sa pièce d'identité, sa signature, les nom et prénom (s) du candidat représenté, ainsi que l'exposé des faits et les moyens justifiant la réclamation", a souligné le Conseil constitutionnel.

"Si le recours est présenté par une personne mandatée par un candidat non représenté dans un bureau de vote, le recours doit être accompagné d'une habilitation écrite transmise au Conseil constitutionnel", a-t-on ajouté de même source, précisant que "les recours doivent être transmis au Conseil constitutionnel par fax au numéro ci-après: 021 92.32.03 (10 lignes groupées)".

Le Conseil constitutionnel a indiqué que toutes ces précisions étaient relatives aux dispositions de l'article 167 de la loi organique relative au régime électoral, du décret exécutif n° 14-80 relatif aux modalités de contestation de la régularité des opérations de vote et des articles 28 et 29 du règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil, dans le souci de "réunir les meilleures conditions pour l'exercice du droit de recours contestant la régularité des opérations de vote".

R. N.

INCIDENTS, DÉRAPAGES PHYSIQUES ET VERBAUX ET FIN HOULEUSE

Campagne électorale : le "long fleuve tranquille détourné" ?

La campagne électorale pour la présidentielle du 17 avril prochain n'aura pas été un "long fleuve tranquille" comme l'aurait souhaité l'immense majorité "silencieuse" des Algériens.



Une campagne électorale sur fond de violences.

PAR SADEK BELHOCINE

Les deux derniers jours ont été éprouvants pour les six candidats et pour les Algériens qui se sont alarmés de la tournure des événements et de l'incertitude du jour d'après le vote. Les citoyens retiennent leur souffle. Les candidats à la magistrature suprême ne les ont pas amenés à envisager l'avenir avec sérénité. Loin de là : tandis que les uns revendiquent le « changement avec nous », les autres proclament le « changement sans vous ». Une quadrature du cercle qui risque de plonger le pays dans une impasse... le 18 avril au jour ! Les candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants ont sillonné durant 21 jours le pays pour exposer aux électeurs les grands axes de leurs programmes qu'ils comptent mettre en œuvre s'ils sont élus pour le quinquennat. Bien sûr, il y a eu de la part de tous les postulants au palais d'El-Mouradia, des promesses en des jours meilleurs, s'ils obtiennent le suffrage populaire. Certains de ces vœux sont du domaine du « possible ». D'autres sont des vœux pieux par leurs côtés excentriques, alors que pour de nombreuses propositions, elles ne sont en fait que du « racolage » électoral tant elles sont empreintes de la désuétude. Les Algériens qui n'étaient pas dupes se sont évertués à

prendre le bon côté de la chose, sauf dans deux ou trois wilayas où les choses se sont gâtées pour les deux mieux placés pour le sacre final, à savoir Abdelaziz Bouteflika et son outsider Ali Benflis. Des incidents sérieux ont émaillé le déroulement de la campagne. Des meetings populaires des postulants à la magistrature suprême ou de leurs représentants ont été annulés ou fortement perturbés par des manifestants très remontés, notamment, contre le 4^e mandat du candidat-président donné comme probable successeur à lui-même.

C'est son directeur de campagne, Abdelmalek Sellal qui a fait les frais de l'hostilité des foules, notamment à Bejaïa où il a dû annuler son intervention pour des raisons de sécurité et à Metlili (Ghardaïa) où plusieurs jeunes se sont affrontés aux services d'ordre à la fin du meeting. Le candidat Ali Benflis n'est pas en reste. Dans ses sorties sur le terrain, il a usé d'un discours virulent à l'égard du pouvoir qu'il accuse d'avoir pris en « otage l'Algérie », visant particulièrement Bouteflika qui, selon lui, a violé la Constitution en 2008 en amendement l'article relatif à la limitation des mandats présidentiels. C'était dans la limite du discours « électoral ». Les Algériens faisant la part des choses, admettaient ces digressions qui chauffaient un peu l'ambiance assez morose dans laquelle cheminait la campagne électorale. Du moins avant que les choses ne «

chauffent » sérieusement entre les deux candidats les mieux placés pour remporter le scrutin. Le duel à distance à fleurets mouchés entre Bouteflika et Benflis prenait le pas sur le débat politique, donnant à cette fin de campagne électorale un aspect surréaliste qui inquiète les Algériens et jette un trouble dans leurs esprits à quelques jours du vote.

A moindre frais, Louisa Hanoum, candidate du Parti des travailleurs (PT) a payé de sa personne des « chahuts de gamins », particulièrement le dernier jour de la campagne électorale. Sa dernière escale, dans la wilaya de Ouargla, a été fortement perturbée par un groupe de jeunes installés au milieu de la salle de cinéma Sadrata où elle animait un meeting populaire. Les jeunes s'en sont pris à la patronne du PT en scandant des slogans hostiles tant au pouvoir en place que contre toutes les personnalités politiques qui n'ont pas été particulièrement « utiles » pour défendre les intérêts des populations fragiles, notamment les jeunes.

Les autres candidats, Moussa Touati, Fawzi Rebaïne comme à leur habitude ont fait de la figuration. Ils ont meublé le décor pour donner de « l'épaisseur » à la short list des candidats. Quant au candidat le plus jeune, Abdelaziz Belaid, il a donné une note de fraîcheur au « climat » électoral et ce sera pour lui une expérience enrichissante qui lui sera utile à l'avenir.

S. B.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE À TRAVERS LE SUD

Début du vote dans les bureaux itinérants

PAR LAKHDARI BRAHIM

Conformément à l'article 30 de la loi organique portant régime électoral, le vote des nomades dans les régions sahariennes et éloignées a débuté hier à travers 167 bureaux itinérants et se poursuivra quatre jours durant. Le scrutin se déroule dans des régions relevant des wilayas de Tamanrasset, de Ouargla, d'Illizi et de Tindouf pour lesquelles 46 bureaux itinérants ont été aménagés, et concerne 27.000 électeurs inscrits sur les listes électorales. Le vote se poursuivra jusqu'à mardi à travers 47 bureaux itinérants pour 33.000 électeurs dans des régions relevant des wilayas d'Adrar, de Bechar, de Tamanrasset, d'El Oued et de Naama et jusqu'à mercredi à travers 70 bureaux itinérants pour 32.000 électeurs dans des régions relevant d'Adrar, de Laghouat, de Batna, de Bechar et d'El Oued, alors que pour les régions restantes, il aura lieu jeudi. Le directeur des libertés générales et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales Mohamed Talbi a rappelé dimanche que le dispositif réglementaire, technique et logistique mis en place pour cette élection, a été renforcé par des mécanismes et autres garanties à même de faire de la présidentielle algérienne un événement conforme aux standards internationaux. Les populations des wilayas du Sud, vivant en zones nomades et enclavées, ont commencé depuis hier à voter au niveau des bureaux itinérants mis à leur disposition pour élire leur candidat en lice pour la présidentielle du 17 avril, et ce en présence de représentants des candidats. Tous les moyens humains et

matériels nécessaires ont été réunis pour permettre aux électeurs d'accomplir leur devoir électoral dans de bonnes conditions. Les caravanes de bureaux itinérants qui se sont ébranlées dimanche des wilayas précitées devront sillonner les zones enclavées désignées à travers les territoires de ces wilayas à la rencontre des électeurs portés sur leurs listes, en vue de leur permettre d'accomplir leur devoir électoral et de se prononcer sur leur favori parmi les six candidats en lice pour la présidentielle de 2014. Dans la wilaya de Ouargla, le vote pour cette présidentielle a également débuté au niveau de deux bureaux itinérants désignés pour la commune frontalière d'El-Borma (Berrekaïez et Rhoud El-Baguel), qui comptent 1.243 inscrits sur leurs listes électorales, ont indiqué les responsables de la wilaya. Onze bureaux itinérants sont également mobilisés dans la wilaya d'Illizi, pour sillonner, 72 heures avant le scrutin dans le reste du pays, les zones reculées à la rencontre de leurs 4.886 électeurs, dont 1.562 électrices, a indiqué le DRAG d'Illizi. M. Boubekeur Chaïeb a fait savoir que de ces bureaux itinérants sont encadrés par 77 agents et 22 représentants des candidats. Cinq (5) bureaux ont été retenus pour la commune de Djanet, quatre (4) pour celle de Bordj El-Haouès et deux (2) autres pour la commune de Bordj Omar Driss.

Selon le même responsable, 34.506 électeurs sont inscrits sur le fichier électoral de la wilaya d'Illizi, répartis sur 92 bureaux de vote fixes et itinérants. Concernant la wilaya de Tindouf, le vote a débuté au niveau de 11 bureaux itinérants comptant un corps électoral de 8.400 inscrits, à travers les territoires des communes de Tindouf et Oum-Laâssel,

encadrés par 55 agents, en présence des représentants des candidats en lice, a indiqué le DRAG de Tindouf. Sept (7) de ces bureaux itinérants ont été retenus pour la commune d'Oum-Laâssel et les zones qui lui sont rattachées (Oum-Laâssel, Hassi Mounir, Ahouaouich, Bouokba, Oued El-Kherb, Hassi El-Beïda et Oued Talh) et quatre (4) autres bureaux itinérants pour les électeurs des régions de Tindouf qui comprend également les zones de Hassi Ennagua, Djebilet, Chenachène et Tafagoumt. Dans l'extrême Sud du pays, Tamanrasset, l'opération de vote pour l'élection présidentielle du 17 avril a débuté, 72 heures avant le scrutin au niveau national, au niveau de 22 bureaux itinérants, sur les 34 bureaux itinérants prévus dans cette wilaya pour cette échéance électorale. Les électeurs des régions enclavées de la commune de Tamanrasset qui compte sept (7) bureaux itinérants ont commencé à accomplir leur devoir électoral dans des conditions normales pour choisir leurs candidats en lice pour ces présidentielles.

Les caravanes de bureaux itinérants sillonneront les zones éparées sur le territoire de la commune du chef lieu de wilaya, dont les zones d'Amsef, Tiguenaouinine, Ifeg, Ighrembit, Thifet, Indelgeh et Tihouahout, a indiqué le DRAG, M. Mustapha Boussour.

Le même responsable a fait part de la désignation de quatre (4) bureaux itinérants pour la région d'Idelès, et autant d'autres pour In-M'guel, deux (2) bureaux itinérants pour la commune de In-Salah, deux (2) pour la région éloignée de Tazrouk, deux (2) pour celle de Tit, un (1) autre pour la région frontalière de Tin-Zaouatine.

L. B.

FACE À UNE ÉLECTION DÉCISIVE

Les réponses du Président-candidat à ses détracteurs

Le président de la République a finalement choisi la voie de communiquer à la télévision. Longtemps absent pour cause de maladie, le Président candidat a mis sur les derniers moments de la campagne pour livrer ses impressions et ses états d'âme sur l'élection.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Contrairement à ce qu'on imaginait, le Président candidat a décidé de sortir de son silence en tablant sur des messages clairs et concis à travers ses entretiens avec des émissaires diplomatiques. Profitant des visites des étrangers à Alger, le Président a d'abord résumé de façon lapidaire avec le secrétaire d'Etat américain John Kerry deux phrases « *technologie et renseignement* » qu'il souhaiterait concrétiser s'il serait reconduit à son quatrième mandat. Ensuite, l'entretien accordé à l'émir du Qatar avec lequel le Président souhaiterait renforcer les investissements. Dernièrement avec le ministre espagnol des Affaires étrangères, Bouteflika s'est autorisé, au-delà des mœurs protocolaires, à fustiger son rival Benflis en déplorant « *une campagne électorale dure et manquant d'élégance* » mais considérant que « *c'est du terrorisme à travers la télévision* » une réponse qui se voulait disproportionnée par rapport aux récentes déclarations de Benflis. Ce



Le Président-candidat Abdelaziz Bouteflika.

demier, faut-il le dire, a trébuché au dernier jour de la campagne lorsqu'il a menacé ouvertement les walis en les mettant en garde contre la fraude. C'est l'occasion que ne ratera pas le Président candidat dans sa dernière sortie télévisuelle à deux jours du vote en s'interrogeant face à l'envoyé spécial de l'ONU et la Ligue arabe Lakhdar Brahimi : « *S'agit-il d'une fitna, d'une révolution ou d'un printemps?* », en ajoutant : « *Est-ce que cela est dans l'intérêt des peuples?* ». De telles interrogations renseignent sur le degré de menace qui se profile sur une élection vécue comme un moment de haute tension où

chacun retient son souffle. Les révélations du Président candidat deviennent un indice sur sa communication électorale en laissant à ses représentants le soin de sillonner le pays et de haranguer les foules avec toutes les dérives et les manquements constatés durant les 3 dernières semaines. L'image que donne le Président sur son état de santé est travaillée par le souci d'apparaître en bonne santé, de saluer ses invités et de gesticuler face à ses interlocuteurs.

Pour convaincre, le Président a observé avec beaucoup d'amertume les spéculations et les critiques qui fusaient de partout

sur son absence prolongée de presque un an. En devant aphone, le Président s'est donné beaucoup de peine pour éviter le brouillard sur ses capacités physiques et mentales à gérer la nation et de surcroît pour se porter pour un mandat de 5 ans s'il est gagnant. Ses conseillers autour de lui qui s'agitaient pour apaiser les citoyens électeurs n'y parviennent qu'avec difficulté.

Cela dit, un chef d'Etat malade et diminué se présentant à une élection est une première mondiale dans les annales de l'histoire.

F. A.

ILS RELÈVENT DU PROGRAMME AADL/CNEP

20.000 logements livrés incessamment

PAR LAKHDARI BRAHIM

Près de 20.000 logements, relevant du programme AADL/Cnep, devraient être livrés incessamment a affirmé, lundi à Alger, le P.-dg de Assur-Immo, filiale de la Cnep-Banque, Mokhtar Boufatit. "Sur un programme totalisant 65.000 unités, 19.600 logements sont achevés et devraient être affectés à leurs bénéficiaires", a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale. Détaillant les programmes achevés, M. Boufatit a cité entre autres les sites de Constantine (4.300 logements), Tipaza (1.350 logements), Bir el-Djir-Oran (733 logements) et Bouira (600 logements). Près de 23.000 autres logements relevant de ce même programme sont également en cours de réalisation et devraient être livrés prochainement a-t-il encore annoncé.

Evoquant la genèse du programme AADL/Cnep, le P.-dg d'Assur-Immo, a rappelé que celui-ci a été initié en 2002 pour répondre à une forte demande des citoyens après l'arrêt de la formule AADL. Interrogé sur les retards enregistrés dans la réalisation du programme AADL/Cnep, M. Boufatit a admis que le lancement des projets a été entravé par de sérieuses lourdeurs bureaucratiques.

Le démarrage des projets n'a été effectif qu'au début de l'année 2006, a-t-il ainsi

expliqué, ajoutant que les chantiers se sont trouvés plusieurs années durant (2008-2009) bloqués en raison du retard enregistré dans la mise à niveau du prix du m² et de dysfonctionnements dans la prise en charge du dossier des VRD. "Ces différents écueils sont aujourd'hui levés, grâce aux sages décisions arrêtées par les respons-

ables du secteur", a admis M. Boufatit.

Abordant la question de l'outil de réalisation, il a par ailleurs affirmé que la préférence dans le choix des entreprises de réalisation allait naturellement vers les opérateurs nationaux, ajoutant cependant, que pour les projets de plus de 500 logements, peu d'entreprises locales pouvaient

répondre aux exigences du cahier des charges. S'agissant de la clientèle ciblée par son entreprise, M. Boufatit a précisé que son programme concerne au premier chef les populations justifiant de revenus moyens.

L. B.

LE SYSTÈME A ÉTÉ MIS EN PLACE DEPUIS HIER

Des déclarations à la sécurité sociale via le Net

PAR INES AMROUDE

La télé-déclaration, un nouveau système de déclaration des cotisations de sécurité sociale via Internet a été mis à la disposition des employeurs depuis hier par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), a-t-on appris lundi auprès de cet organisme relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Ce nouveau service, inscrit dans le cadre de la modernisation de l'administration et de l'allègement des procédures administratives dans un souci de lutte contre la bureaucratie, offre à travers le site Internet de la Caisse nationale de recouvrement des cotisations de sécurité sociale "www.cnss.dz", "un accès sécurisé et

disponible 24h/24 et 7j/7", a expliqué à l'APS le directeur général de la CNAS, Hafed Choukri-Bouziani.

"L'ensemble des employeurs sont priés de se rapprocher des services de leur agence CNAS d'affiliation afin d'acquiescer un mot de passe qui leur permettra d'accéder à leur compte pour effectuer en ligne la déclaration des cotisations mensuelles ou trimestrielles de leurs employés sans se déplacer comme par le passé", a-t-il ajouté. M. Choukri-Bouziani a expliqué que la télé-déclaration permettra aussi aux employeurs d'"effectuer la déclaration des mouvements des salariés (EMS) qui est affichée juste après la déclaration de cotisations afin que l'employeur puisse indiquer les éventuelles entrées et/ou sorties de salariés". La télé-déclaration qui représente pour le Dg de la CNAS "un moyen sim-

ple et rapide adapté aux besoins des employeurs pour le respect des échéances sans se déplacer", permettra également à l'employeur de "procéder au téléchargement et à l'analyse de la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS) en un seul traitement". Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration et la modernisation des services de la Cnas, qui gère des prestations pour plus de 30 millions d'assurés sociaux, M. Choukri-Bouziani a annoncé l'activation à distance de la carte Chifa qui "sera opérationnelle durant le mois de novembre 2014". Il a annoncé, dans le même contexte, une nouvelle procédure décidée pour réduire, à 30 jours au maximum, la durée de la restitution des cartes Chiffa aux assurés dans l'ensemble des 48 Wilayas de l'Algérie et ce, après étude et analyse des recours reçus.

I. A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE OUARGLA
COMMUNE DE ROUISSAT
NIF : 098430055056033

Avis d'Attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert : **réalisation des voiries a traves a cité ELAMEL sur 1000 m/L** parues dans le journal **AKHBAR ELESBOUAE** du 21/12/2013 Et journal **MIDI LIBRE** du 21/12/2013 qu'à l'issue de l'analyse des offres et conformément aux critères prévus dans le cahier des charges , il a été retenu les résultats provisoires suivants :

Désignation du lot	Entreprise attributaire provisoirement	Code fiscal	Not	Montant	Délais de réalisation	Observation
réalisation des voiries a traves a cité ELAMEL sur 1000 m/	SARL BAKKAR TRAVAUX PUBLICUE	000739010001173	70.7	10.392.349.50	05 mois	Dossier complet

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire son recours auprès de la commission de commune des marchés , dans un délai de 10 jours a partir de la première publication du présent avis dans la presse nationale, qui sera également publiée le BOMOP.

Il est possible pour les soumissionnaires de consulter le détail des résultats de l'analyse de leur offres dans un délai ne dépassant pas trois (03) jours a compter du première jour de la publication de l'attribution provisoire du marché .

Midi Libre n° 2154 | Mardi 15 avril 2014 - ANEP - 117 124

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D' EL OUED
DAIRA DE ROBBAH
COMMUNE D' EL OGLA

N° Identification Fiscale:098439255085903
N° :02 /2014

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions deux l'articles N°: 49 et 125 du décret présidentiel n°: 10/236 du 07/10/2010) portant la réglementation des marchés publics modifié et complété et suite à l'appel d'offre national restreint n° 01/2014relatif aux travaux pour **(REALISATION D'UN NOUVEAU SIEGE COMMUNAL- PREMIER TRANCHE -)** , la commune d'El Oglia lance un avis d'attribution provisoire du marché à l'entreprise: **(E.T.B ATALLAH TAREK)**.

L'analyse des offres a donné le suivant :

Entreprise	Note technique 100	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Remarques
E.T.B ATALLAH TAREK	56	10 mois	34.716.109.19 D.A	Techniquement qualifié Offre moins disant
NIF: 197939010050529				

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété , portant la réglementation des marchés publics ,tout soumissionnaire contestant le choix de la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première date de publication du présent avis.

Midi Libre n° 2154 | Mardi 15 avril 2014 - ANEP - 117 206

ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya/ **BBARRERIDJ**
DAIRA/ **BBARRERIDJ**
COMMUNE/ **BBARRERIDJ**
NIF// 098434015066717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément au decret presidentiel 10/236 du 07/10/2010
Modifie et complete portant reglementation des marches public
Le President de L'APC de BBArredij informe que l'avis D' appel
D'offres Publie sur les journaux En date du 06/03/2014 temps
d'alger ET Midi Libre en date du 06/03/2014 l'operation /
Assinissement Ain Benomrane 1^{er} Tranche

Qu'apres l'evaluation des offres le marche est attribue
provisoirement comme suit /

N	Operation	Le Soumissionnaire	Montant du Marche	Observation
01	Assinissement Ain Benomrane 1^{er} Tranche	EURL GUEROACHE REALISATION 001034019011555	24.856.650.00 DA	Après Rabit

Les soumissionnaire peuvent introduire leur recoures dans un delais de 10 jours acompter de la parution de cet avis d'attribution aupres du comite Marche de L'APC .

Midi Libre n° 2154 | Mardi 15 avril 2014 - ANEP - 117 208

MIDI
Libre
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

SÉMINAIRE DE FORMATION-ACTION DE LA CACI À L'ESAA

Optimisation des financements et des relations entreprise-banques

La formation-action vise à étudier les démarches d'optimisation des relations de l'entreprise avec ses banques pour une compression des coûts de financement.

PAR AMAR AOUIMER

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) organise les 22 et 23 avril prochain une formation-action portant sur le thème "Optimiser les financements et les relations entreprise-banques" à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) Mohammadia, Alger.

De nombreuses entreprises, notamment privées, ont résolument opté pour la stratégie de réduction des coûts de production en concoctant des politiques et des plans visant produire plus avec moins de ressources financières, d'où l'opportunité de maximiser les dividendes et la santé financière. Ainsi, certaines sociétés font



appel à des experts et à des écoles de formation spécialisées pour la formation de leurs cadres en matière de marketing-management et en gestion scientifique des ressources humaines et financières.

Dans une conjoncture économique

caractérisée par une féroce compétitivité et une concurrence accrue des entreprises, il devient impérieux, pour les entreprises, de placer leurs produits sur le marché extérieur tout en suivant une politique d'exportation régulière.

A. A.

DROIT DE PROPRIÉTÉ

Réunion prochaine de la commission mixte algéro-tunisienne

PAR RIAD EL HADI

La commission mixte algéro-tunisienne tiendra en mai prochain une réunion consacrée au problème lié au droit de propriété des terres agricoles par des Algériens établis en Tunisie, ont indiqué des ressortissants algériens résidant dans ce pays. La commission devrait "trancher le conflit" qui oppose depuis des années des propriétaires algériens établis en Tunisie à l'administration, d'une part, et aux citoyens tunisiens d'autre part, ont précisé ces ressortissants algériens à l'APS.

À l'issue de la réunion du groupe de travail commun algéro-tunisien qui s'est tenue le 11 décembre 2012, les autorités tunisiennes ont procédé à la "suppression

des permis de propriété" délivrés par les walis aux membres de la communauté algérienne établis en Tunisie. Ces terres appartenaient initialement à des Algériens du fait de leur acquisition légale entre 1898 et 1902, en vertu d'actes de ventes signés par leurs ascendants et avec l'approbation de l'administration française, rappelle-t-on.

Les concernés ont rappelé dans ce sens que l'administration tunisienne expropriait les propriétaires terriens algériens près des villes, notamment El Krib pour cause "d'utilité publique". La partie tunisienne, encouragée par l'administration tunisienne, a revendiqué des droits sur ces terres obligeant les propriétaires algériens à se tourner vers les tribunaux pour tenter de faire valoir leurs droits. Ahmed Benachour, représentant de la communauté nationale

établie à Béja a fait savoir que la superficie globale des terres agricoles appartenant à des Algériens est de plus de 70.000 hectares. La moitié de ces terres localisées dans les wilayas du Nord-Ouest tunisien, ont été saisies par l'administration tunisienne pour des motifs injustifiés et sans contrepartie pour la partie algérienne, a-t-il déploré. Le président tunisien, Moncef Marzouki, avait insisté en février 2012 sur l'importance de régler le dossier relatif à la propriété. Les principales familles algériennes établies en Tunisie, propriétaires de grandes superficies agricoles dans le nord-ouest et le centre de la Tunisie relevant de la circonscription consulaire du Kef, sont les Benachour, Benhadid, Hamdi Pacha, Bourayou et Mokrani.

R. E.

HABITAT À EL BAYADH

Associer le privé dans la réalisation des nouveaux pôles urbains

L'implication des opérateurs économiques privés et l'encouragement des initiatives en matière d'investissement dans le cadre de la concession au niveau des nouveaux pôles urbains en réalisation ont été mis en exergue, dimanche à Labiodh Sidi Cheikh, par le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant lors de la visite du nouveau pôle urbain de cette commune, le ministre a affirmé que l'Etat prend en charge la réalisation des différents programmes d'habitat et d'urbanisme, notamment à caractère social, et qu'il appartient d'impliquer les opérateurs privés par des investissements dans les projets à caractère commercial, selon une approche économique équilibrée.

Après avoir écouté une présentation du projet, en cours de réalisation, du nouveau

pôle urbain de la ville, M. Tebboune a insisté sur la nécessité de respecter le cachet architectural tenant compte des spécificités de la région et à adopter des programmes d'habitat de type individuel ou à un étage, soulignant, à ce titre, la disponibilité des assiettes foncières.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de conférer au nouveau pôle urbain un aspect complémentaire où il est aussi tenu compte de la présence de l'ensemble des commodités, y compris les aires récréatives et les jardins publics en tant que poumon de ces nouvelles cités, ainsi que des conditions de fonctionnalité tels que la largeur des routes et des trottoirs et les outils urbanistiques permettant à la ville de se projeter sur l'avenir.

Le projet de pôle urbain de Labiodh Sidi Cheikh s'étend sur une superficie de

364 hectares, où sont projetés près de 10.000 unités de logements de différentes formules, en plus des édifices publics et installations vitales, tels qu'un hôpital de 80 lits, cinq collèges d'enseignement moyen, deux lycées et diverses structures administratives assurant des prestations de proximité au citoyen, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Sur le même site, Tebboune a inspecté un projet de 320 logements de type public locatif, pour lequel a été consacrée une enveloppe de 698 millions DA, dont le chantier est à 75 % d'avancement de ses travaux et devant être livré en juillet prochain, selon sa fiche technique.

Le ministre poursuivra lundi sa visite de travail dans la wilaya d'El-Bayadh par l'inspection d'autres installations et projets relevant de son secteur.

R. E.

SUPERFICIE NATIONALE DES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

Plus de 2,5 millions d'hectares d'ici à 2019

L'Etat prévoit de porter, à court et à moyen termes, à 2,5 millions d'hectares la superficie des périmètres irrigués au niveau national, afin de booster la production agricole, a annoncé, dimanche à Bouira, le ministre de l'Agriculture, Abdelwahab Nouri.

"Pour le prochain quinquennat (2015-2019), l'Etat s'est fixé pour objectif de porter à 2,5 millions ha la superficie nationale des périmètres irrigués, qui est actuellement estimée à 1,2 million ha", a déclaré le ministre lors d'une visite d'inspection du périmètre irrigué des Aribis à Aïn Bessam.

En marge de sa visite dans la wilaya, qui l'a conduit dans différents projets de son secteur, le ministre s'est rendu dans une importante coopérative avicole privée dans la commune de Guerrouma, où il a encouragé l'investisseur en lui promettant de l'aider pour l'extension de cette unité qui produit 84.000 tonnes de viandes blanches annuellement et emploie 38 travailleurs. Le ministre a visité une unité de stockage de semences de pomme de terre, où il a écouté un exposé détaillé sur les indicateurs du secteur de l'agriculture au niveau local.

Nouri a saisi cette occasion pour rappeler les efforts considérables consentis par l'Etat pour renforcer la production agricole.

Par ailleurs, le ministre, qui n'a pas tari d'éloges sur les progrès que connaissent plusieurs filières agricoles dans la wilaya, à l'instar de l'oléiculture, de la céréaliculture, de l'apiculture et de l'aviculture, a recommandé aux agriculteurs de la wilaya d'investir également dans la production du lait et des légumes secs.

Nouri a procédé, en outre, à l'inauguration du nouveau siège de la subdivision agricole locale, où il a écouté les préoccupations d'agriculteurs, auxquels il a promis "plus d'aide de l'Etat" pour faire face à leurs charges fiscales et leur manque de moyens.

Après avoir inauguré un autre siège de la subdivision agricole à Haizer le ministre s'est rendu dans la commune d'El-Asnam, où il s'est enquis des travaux d'équipement du périmètre irrigué du plateau d'El-Asnam et de la vallée du Sahel d'une superficie de 5.400 hectares.

Sur place, il a demandé aux responsables concernés d'achever ce projet le plus rapidement possible et de bien l'équiper afin de donner un nouveau souffle à l'agriculture dans cette région.

R. E.

OUARGLA, FONCIER
CADASTRÉ**77.590 hectares
au 1^{er} trimestre
2014**

Au moins 77.590 hectares de foncier, urbain et rural, ont été cadastrés jusqu'à la fin du premier trimestre de 2014, à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale du cadastre. Une superficie de 5.950 hectares de foncier urbain a été, ainsi, cadastrée sur le territoire des communes de Hassi-Benabdallah, Sidi-Khouiled, Rouissat, N'goussa, Ouargla, Tebesbest et Touggourt, a précisé le chef de service du cadastre. Mâamar Nouiha, qui a fait savoir aussi que 71.640 ha de foncier rural, en majorité des terres agricoles, ont été cadastrés à travers 18 communes de la wilaya. L'opération de cadastre du foncier rural devra toucher cette année la superficie restante estimée à 2.600 ha à travers les communes de Taïbet, Benbacer et El Borma, a-t-il ajouté. Les services concernés entendent, à travers cette opération lancée ces dernières années, atteindre un cadastre général des communes de la wilaya d'Ouargla, en vue d'établir un registre foncier global et précis, a expliqué la même source.

JIJEL, TÉLÉPHONIE

**Mise en service
équipements
multi-service
access node**

De nombreux quartiers d'habitation de Jijel ainsi que plusieurs institutions ont été raccordés à la nouvelle technologie du MSAN (multi-service access node, ou nœud d'accès multiservice) depuis le début du mois d'avril en cours par l'opérateur Algérie Telecom, apprend-on samedi auprès de la direction du secteur. Au total, 13.902 équipements ont été installés au niveau de 16 sites du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué à la direction de wilaya des télécommunications. Cette opération, inscrite dans le cadre du programme d'action de l'opérateur public de téléphonie, a pour but d'assurer une "meilleure qualité de service". Dans la wilaya de Jijel, le taux de raccordement à la téléphonie fixe est de 54,99 % tandis que celui de l'Internet a dépassé les 86,50 %. En matière de raccordement, l'université de Jijel détient la palme avec un taux de 100 %, suivie par les 38 établissements d'enseignement secondaire (81,58 %), les établissements d'enseignement moyen (74,77 %) et les écoles primaires (33,33 %), selon les statistiques du secteur.

APS

CONSTANTINE, À L'INITIATIVE DE LA SÛRETÉ DE WILAYA

**Sortie en forêt pour des
écoliers de Ali-Mendjeli**

Au cours de la sortie, les enfants ont pu tisser des relations d'amitié avec les policiers qui n'ont pas hésité à traiter "d'égal à égal" avec des écoliers ravis de découvrir beaucoup de spontanéité et de simplicité chez les agents de l'ordre.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une sortie "instructive, d'oxygénation et de loisirs" a été initiée samedi par la sûreté de la wilaya de Constantine au profit de 300 écoliers résidant à l'unité de voisinage numéro 14 de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, a-t-on constaté.

Cette sortie, organisée dans un endroit des plus agréables de Constantine, s'est voulue "une action de sensibilisation et de rapprochement visant à consolider la stratégie d'interopérabilité police-citoyens,

mise en œuvre par la police", a indiqué le chef de Sûreté de wilaya, Mustapha Benaini. Soulignant l'importance de la proximité dans la lutte contre les fléaux sociaux, ce responsable a ajouté que ce type d'initiatives s'inscrit en droite ligne de la stratégie de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) qui privilégie la communication et la proximité. L'objectif recherché est d'assurer une couverture sécuritaire impliquant, en commun, le policier et le citoyen dans le cadre d'un véritable "partenariat social" où la Sûreté de wilaya jouera le rôle de moteur, a encore détaillé M. Benaini, rappelant le mode opératoire basé principalement sur la communication, adopté par la Sûreté de wilaya pour maintenir le calme et la quiétude dans les milieux dits "sensibles" rapporte l'APS. L'excursion instructive et récréative organisée au profit des élèves habitant l'unité de voisinage 14, un quartier qui a fait parler de lui ces derniers temps après les altercations survenues entre jeunes, vise à sensibiliser les plus jeunes sur l'importance des valeurs de tolérance et de fraternité, ont souligné les organisa-

teurs de cette opération. Sous un soleil d'été, les enfants de ce quartier, créés il y a un peu plus de deux ans dans le cadre du processus de résorption de l'habitat précaire, ont eu droit à une série d'activités éducatives et de distraction. Au fil de l'excursion, les enfants ont pu tisser des relations d'amitié avec les policiers qui n'ont pas hésité à traiter "d'égal à égal" avec des écoliers ravis de découvrir beaucoup de spontanéité et de simplicité chez les agents de l'ordre. Organisée en collaboration avec la société civile, la Gendarmerie nationale, la Protection civile, la commune d'El Khroub et les directions de l'éducation et de l'action sociale, cette sortie a également donné lieu à des jeux, des chants et des débats autour de la protection de l'environnement et des méfaits de la violence en milieu scolaire et urbain. Cette action de proximité, initiée par la police, sera ultérieurement élargie à d'autres quartiers de la wilaya de Constantine, a assuré le chef de Sûreté de wilaya.

B. M.

MASCARA, EAUX USÉES TRAITÉES

La wilaya produira 26,4 millions m³

Les stations d'assainissement et de traitement des eaux usées de la wilaya de Mascara produiront 26,4 millions de mètres cubes, soit le quart de la quantité produite à l'échelle nationale, a indiqué le chef du service assainissement à la direction des ressources en eau. Mohamed Dergaoui a indiqué à l'APS que le chef-lieu de wilaya dispose actuellement d'une station de traitement des eaux usées prenant en charge 13.000 m³/jour destinés

à l'irrigation de 790 hectares, outre 17 stations d'assainissement réparties sur plusieurs communes pour un total de 49.400 m³/j. Il est attendu l'entrée en service de la station d'épuration et de traitement des eaux usées de Mohammadia et deux autres d'assainissement à El Keurt et Matemorqui produiront un total de 9.970 m³/j d'eau destinés à l'irrigation agricole, pour atteindre une production globale de 72.379 m³ d'eaux traitées/jour

destinées à l'irrigation de 4.398 ha. Par ailleurs, les études relatives à la réalisation de trois stations de traitement des eaux usées à Mascara, Tighennif et Sig ont été lancées de même que ceux de dix stations d'assainissement. La réalisation de ces infrastructures sera lancée au titre du quinquennat 2015-2019, a-t-on ajouté de même source.

APS

CHLEF, COMMUNES RURALES ENCLAVÉES

Affectation de cinq bus pour le transport scolaire

Une cérémonie de remise de décisions d'affectation de bus de transport scolaire au profit de cinq communes rurales de la wilaya de Chlef a été organisée samedi en présence des autorités de wilaya et des présidents des assemblées populaires des communes bénéficiaires. S'inscrivant dans le cadre de la solidarité nationale, cette opération, décidée lors de la visite du ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition

de la femme le 25 mars dernier, a concerné les communes rurales de Breira, Tadjna, Dahra, Bénaria et Béni Bouateb où le manque de moyens de transport collectif se fait grandement ressentir. Ces moyens de transport qui seront exploités, en plus du transport scolaire, pour le transport des femmes en formation dans le cadre de la promotion de la femme rurale, notamment celles de la commune pilote de Dahra où pas moins de

400 femmes suivent une formation dans les domaines de la couture, de l'élevage apicole et avicole et de l'artisanat, entre autres. Cette opération, tant attendue par les habitants de ces communes, permettra d'alléger le problème de transport des écoliers des douars éloignés et de leur faciliter l'accès au chef-lieu de communes où sont localisés la plupart des établissements scolaires.

APS

DJELFA, RENFORCEMENT DU TISSU INDUSTRIEL

Réalisation de 3 unités de production de matériaux de construction



La première des trois unités en projet sera spécialisée dans la production de briques rouges. Elle sera réalisée dans la région de Maâlaba, à une dizaine de kilomètres au sud de Djelfa.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le tissu industriel de la wilaya de Djelfa sera renforcé, au cours de cette année, par trois nouvelles unités de production de matériaux de construction, a indiqué le directeur de la PME et de la promotion de l'investissement. Ces trois investissements, relevant de particuliers, entreront en production au courant de cette

année 2014, a précisé à l'APS Mermouchi Mohamed, soulignant qu'outre leur impact sur le renforcement des capacités de production de la wilaya, ces unités devront générer plus de 300 postes d'emploi. La première de ces unités sera spécialisée dans la production de briques rouges. Elle sera réalisée dans la région de Maâlaba, à une dizaine de kilomètres au sud de Djelfa, pour un investissement de plus de 1,6 milliard DA. Elle sera dotée d'une capacité de production de 240.000 tonnes/an, avec à la clé une centaine d'emplois attendus à la création. Une deuxième briqueterie, avec une capacité de production similaire, est en réalisation au niveau de la zone industrielle de Djelfa pour un coût de près de 1,5 milliard DA. Elle devrait générer 120 emplois lors de son entrée en service. La même période verra la création de 80 emplois supplémentaires grâce à l'entrée

en exploitation d'une unité industrielle spécialisée en plâtre, actuellement en réalisation sur une assiette de 5 hectares de la localité de Miliha, avec une capacité de production attendue de 200.000 tonnes de plâtre/an, qui devrait contribuer à la couverture, en plus de la demande locale en la matière, de celle exprimée dans les wilayas de Laghouat et Tiaret, a estimé même la source. En 2013, le secteur industriel de Djelfa a enregistré l'entrée en exploitation d'une briqueterie d'une capacité de 140.000 tonnes/an, ayant généré près de 220 emplois, et ce parallèlement à l'ouverture d'une unité d'emballage et de distribution de ciment relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), a rappelé M. Mermouchi.

B. M.

M'SILA, PÉRIMÈTRES AGRICOLES

Vers la création de 25 nouveaux sites

Vingt-cinq périmètres agricoles nouveaux seront "prochainement" créés dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. La création de ces périmètres, répartis sur une vingtaine de communes de cette wilaya, fait actuellement l'objet d'une étude destinée à mesurer l'impact économique de ces espaces et à éviter tout conflit lié à la propriété des terrains concernés, a-t-on indiqué La Direction

des services agricoles de la wilaya de M'sila a fixé à la fin de l'année 2014 le délai de finalisation de cette étude confiée à un bureau spécialisé, en l'occurrence le Bureau national pour les études et le développement rural (Bneder). Ces périmètres, totalisant une superficie de plus de 2.000 hectares, permettront, une fois réceptionnés, l'extension de l'activité et des productions agricoles, et la création de centaines d'emplois pour les

habitants des villages et des mechtas situés dans leur voisinage, selon la même source. A l'heure actuelle, treize autres périmètres agricoles d'une superficie de 2.850 hectares sont actuellement en "phase de contractualisation", avant-dernière étape avant leur attribution et leur exploitation, a-t-on encore indiqué à la wilaya.

APS

SKIKDA, AUTOROUTE EST-OUEST

Ouverture d'un nouveau tronçon de 7 km

Un nouveau tronçon de 7 km de l'autoroute Est-Ouest, entre les communes d'El Ghedir et de Salah-Bouchaour, dans la wilaya de Skikda a été inauguré, jeudi, par le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali. Le segment de l'autoroute, ouvert à la circulation automobile, constitue le prolongement d'un tronçon de 16 km entre les lieux dits Boughelboun et El Ghedir, ouvert à la fin du mois de janvier dernier. Un linéaire de 103 km de cette infrastructure de 2 x 3 voies est désormais à la disposition des automobilistes entre le lieu-dit Toumiat,

dans la wilaya de Skikda et la localité de Drean, dans la wilaya d'El Tarf. Un linéaire qui sera porté "dès le 5 juillet prochain" à 112 km entre Zighoud-Youcef (Constantine) et Drean lorsque le tunnel d'El Kantour aura été ouvert à la circulation, a souligné le ministre au cours de la cérémonie d'inauguration. La réalisation des 5 échangeurs situés le long des 103 km d'autoroute n'étant pas encore été livrés, des ouvertures "temporaires" permettront aux usagers de rejoindre l'autoroute, a-t-on indiqué en marge de la cérémonie d'inauguration. M. Chiali, qui

s'est félicité du "respect du rendez-vous fixé au mois d'avril 2014 pour l'ouverture du segment de 7 km entre El Ghedir et Salah-Bouchaour", a souligné "l'impact de cet ouvrage (l'autoroute Est-Ouest) sur le développement de toute la région", y compris la wilaya de Skikda que l'autoroute traverse sur 69 km. Le tronçon de 7 km inauguré par le ministre comporte 5 ouvrages d'art, 3 passages inférieurs et 2 passages supérieurs, a-t-on indiqué, rappelant que la réalisation de la partie orientale de l'autoroute Est-ouest est confiée au consortium japonais Cojaal.

APS

AÏN-TÉMOUCHENT,
JEUNESSE ET SPORTS

15 projets lancés en 2014

Pas moins de quinze projets inscrits au titre du développement du secteur de la jeunesse et des sports seront lancés en réalisation en 2014 à travers la wilaya d'Aïn-Témouchent, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports.

Touchant onze communes sur les 28 que compte la wilaya, ces opérations, pour lesquelles une enveloppe de 48 millions DA a été allouée, concernent, entre autres, la réalisation d'une salle de sport spécialisée à Beni Saf, une maison de jeunes de 50 lits à Hammam Bouhadjar, un complexe sportif de proximité à Terga et une maison de jeunes de catégorie 3 à Ouled Kihal.

Les stades de football d'El Malah et d'Aïn-Larbâa bénéficieront, pour leur part, de revêtement en gazon synthétique de dernière génération. Une opération qui concernera également les aires de jeux des communes de Tamazoura, El-Hassasna, Oued Berkèche et Bouzedjar, a-t-on précisé.

La maison de jeunes d'Aïn-Témouchent sera touchée, quant à elle, par une opération d'aménagement en vue de sa réhabilitation au profit des jeunes, a-t-on ajouté, signalant une opération d'équipement de plusieurs structures de jeunes et sportives à travers la wilaya.

Les deux dernières opérations inscrites à ce titre concernent le renouvellement du tapis artificiel des terrains de la salle omnisports de Beni Saf et l'achèvement de la réhabilitation de la maison des jeunes de Hammam Bouhadjar.

A rappeler, par ailleurs, que le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié d'une enveloppe de 262,6 millions DA au titre de la réévaluation de neuf opérations dans le cadre du programme complémentaire 2013 accordé à la wilaya lors de la visite, en décembre, du Premier ministre.

Entre autres, deux salles omnisports, deux autres spécialisées de sport, ainsi qu'une piscine semi-olympique et une base nautique ont été concernées par cette opération, indique-t-on à la direction de la jeunesse et des sports. Notons qu'au titre du même programme complémentaire, la wilaya d'Aïn-Témouchent a bénéficié d'une enveloppe de 52 millions DA qui sera consacrée au financement de trois opérations portant sur la réalisation d'un centre de loisirs scientifiques à Aïn-Témouchent et d'un camp de jeunes à Hammam Bouhadjar, commune qui verra également le lancement d'une étude pour la réalisation d'un stade omnisports.

APS

AFGHANISTAN, SELON DES RÉSULTATS PARTIELS

Abdullah en tête de la présidentielle

Sur 500.000 bulletins de vote de 26 provinces, le Dr Abdullah arrive en tête avec 41,9 % des voix. Ashraf Ghani a 37,6 % et arrive en deuxième position et Zalmi Rassoul, avec 9,8 %, arrive à la troisième place.

L'ancien ministre des Affaires étrangères Abdullah Abdullah arrivait en tête devant Ashraf Ghani à l'élection présidentielle qui s'est tenue en Afghanistan la semaine dernière, selon des résultats partiels annoncés dimanche par la Commission électorale indépendante (IEC). "Aujourd'hui nous annonçons les résultats partiels de 26 provinces avec 10% des votes comptabilisés, qui incluent (des provinces) du nord, du sud, de l'est et de l'ouest de Kaboul", a déclaré Yousuf Nuristani, chef de l'IEC, qui a mis en garde contre l'annonce prématurée d'une victoire. "Sur 500.000 bulletins de vote de 26 provinces, le Dr Abdullah arrive en tête avec 41,9 % des voix. Ashraf Ghani a 37,6 % et arrive en deuxième position et Zalmi Rassoul,

avec 9,8 %, arrive à la troisième place". Plus de 7 millions d'Afghans ont voté le 5 avril sans incident majeur, malgré les menaces d'attaques des talibans, pour désigner le successeur du président Hamid Karzaï à quelques mois du retrait des soldats de l'Otan. Les favoris du scrutin, qui marquera la première passation de pouvoir d'un président afghan démocratiquement élu à un autre, étaient trois anciens ministres de M. Karzaï : Zalmi Rassoul, considéré comme le candidat du président sortant, Ashraf Ghani, un économiste réputé, et Abdullah Abdullah, opposant arrivé en deuxième position à la présidentielle de 2009. Cette élection est considérée comme un test majeur pour la stabilité du pays alors que le retrait des forces occidentales fait craindre qu'il ne retombe dans le chaos.



La crédibilité du scrutin est en outre menacée par les fraudes, qui compromettraient la légitimité du vainqueur. Cependant, les fraudes et l'abstention semblent avoir été moins massives que celles qui ont terni la réélection de M. Karzaï en 2009. 8 candidats au total étaient en lice pour succéder à M. Karzaï, seul homme à avoir dirigé ce pays pauvre et enclavé de quelque 28 millions d'habitants depuis la chute des talibans en 2001 et à qui la Constitution interdisait de briguer un troisième mandat. Un éventuel deuxième tour sera organisé pour départager les deux candidats arrivés en tête si aucun concurrent n'obtient plus de 50 % des voix au premier tour. M. Abdullah, ophtalmologue de formation, a été un combattant de la résistance pendant l'occupation soviétique dans les

années 80 et un ami proche d'Akhmad Shah Massoud, légendaire chef de guerre tadjik qui a combattu les talibans lorsqu'ils étaient au pouvoir (1996-2001) et qui fut assassiné deux jours avant les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. M. Ghani, ancien économiste à la Banque mondiale, est surtout le favori de la majorité pachtoune, alors que M. Abdullah est plutôt associé aux Tadjiks qui peuplent le nord du pays. Les trois principaux candidats ont promis de protéger les droits des femmes, de faire la paix avec les talibans et de signer un pacte de sécurité avec les Etats-Unis qui permettrait à quelque 10.000 hommes de rester en Afghanistan au cours des dix prochaines années.

UKRAINE

Réplique meurtrière après l'insurrection pro-Russes

La réplique de Kiev est en cours. Alors que samedi, une série d'attaques été lancée contre des bâtiments publics dans l'Est russophone de l'Ukraine, le ministre de l'Intérieur Ukrainien a annoncé dimanche matin, sur sa page Facebook une "opération antiterroriste" pour contre ces insurrections. "Des morts" sont à déplorer dans les deux camps, a indiqué le pouvoir central, sans qu'on sache exactement combien de personnes ont perdu la vie ce dimanche. Ces assauts pro-Russes ont été menés par des hommes en uniformes non marqués, armés et visiblement bien organisés. Les

assaillants sont "équipés d'armes russes et des mêmes uniformes que ceux portés par les forces russes qui ont envahi la Crimée", a ainsi tweeté l'ambassadeur des Etats-Unis à Kiev, Geoffrey Pyatt. "Une opération antiterroriste a débuté à Slaviansk", a notamment précisé le ministre de l'Intérieur, précisant qu'elle a fait des "morts et blessés des deux côtés", un tué et cinq blessés côté loyalistes et "un nombre non déterminé" chez les séparatistes. Selon lui, les forces loyalistes "se regroupent". Pour autant, un photographe de l'AFP en ville n'a entendu aucun bruit de combat particulier

dimanche matin et les séparatistes tenaient toujours à la mi-journée au moins le bâtiment de la police. Des hélicoptères survolaient la localité de quelque 100.000 habitants à basse altitude. Des civils, notamment des femmes, étaient massés dans le froid sous de fines averse devant les barricades proches du commissariat pour défendre les lieux. Une situation interprétée par le ministre de l'Intérieur comme l'usage des "populations civiles utilisées comme boucliers humains" par les "assaillants".

Agence

JÉRUSALEM-EST

Heurts sur l'esplanade des Mosquées

Des heurts ont éclaté dimanche entre des Palestiniens et la police israélienne sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem-Est, après l'autorisation donnée à des non-musulmans de visiter le site, a annoncé la police israélienne. Des Palestiniens ont commencé à lancer des cocktails molotov et des pierres sur la police qui avait ouvert l'une des portes de l'esplanade à des visiteurs non musulmans, a déclaré Micky Rosenfeld, porte-parole de la police, en soulignant que les horaires pour ce type de visites avaient pourtant été respectés. "Les policiers ont riposté en tirant des grenades assourdissantes et ont pénétré sur le mont du Temple", a-t-il dit en utilisant le terme juif pour ce site. Une

femme a été arrêtée et deux policiers ont été légèrement blessés, selon un communiqué de la police. L'esplanade, que les musulmans appellent le "Noble sanctuaire" et les juifs "Mont du Temple", est un lieu sacré pour l'islam comme pour le judaïsme et une source de tensions quasi-quotidiennes entre les deux communautés. Au pied de l'esplanade se situe le Mur des lamentations, lieu saint du judaïsme. Les non-musulmans peuvent se rendre sur l'esplanade mais les juifs ne sont pas autorisés à y prier. Des juifs nationalistes exigent le droit d'y prier tentent cependant souvent d'entrer sur l'esplanade. M. Rosenfeld n'était pas en mesure de dire si des juifs figuraient parmi les visiteurs de dimanche En

mars, l'Union européenne s'est inquiétée dans un rapport d'un "risque significatif" de troubles au Moyen-Orient en raison des tensions croissantes autour de l'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam et située à Jérusalem-Est. Elle y recommande de "préserver l'intégrité du site et le statu quo" sur l'esplanade, qui abrite le Dôme du Rocher et la mosquée Al-Aqsa. Israël considère Jérusalem comme sa capitale unifiée et indivisible". Mais la communauté internationale ne reconnaît pas l'annexion en 1967 de la partie orientale occupée de la ville, dont les Palestiniens veulent faire la capitale de l'Etat auquel ils aspirent.

R. I./Agence

LIBYE

Démission du Premier ministre après une prétendue attaque

Le Premier ministre libyen, Abdallah al-Theni, chargé le 8 avril par le Parlement de former un nouveau gouvernement, a annoncé dimanche dans un communiqué qu'il démissionnait de son poste après avoir été victime, selon lui, d'une attaque armée la veille. Dénonçant une "attaque traître" contre lui et sa famille, il a rejeté sa confirmation par le Parlement comme chef du gouvernement tout en assurant qu'il continuerait à gérer les affaires courantes jusqu'à la nomination d'un nouveau Premier ministre.

"Je n'accepte pas que les Libyens s'entretient à cause de ce poste" de Premier ministre, a-t-il ajouté, affirmant que l'attaque dont il a été la cible a terrorisé les habitants d'un quartier résidentiel et "a mis la vie de certains d'entre eux en danger". Dans ce communiqué adressé au Congrès général national (CGN, Parlement), Abdallah al-Theni n'a pas donné plus de détails sur l'attaque. Mais une source au sein de son cabinet a indiqué à l'AFP qu'elle avait eu lieu sur la route de l'aéroport, sans faire de victime. Le CGN, plus haute autorité politique du pays, avait nommé Abdallah al-Theni Premier ministre par intérim, après avoir limogé le 11 mars Ali Zeidan, à l'issue d'un long bras de fer entre l'exécutif et le législatif. Le Parlement a confirmé Abdallah al-Theni dans ses fonctions le 8 avril, le chargeant de former un nouveau cabinet dans un délai d'une semaine. Cette décision a été toutefois contestée par plusieurs députés qui ont estimé que le vote n'avait pas recueilli le nombre de voix requis.

SEAT A LIVRÉ 93.400 VÉHICULES DE JANVIER À MARS 2014

La Leon intensifie les ventes de SEAT pour le 1^{er} trimestre

SEAT a amélioré ses ventes de 7,3 % lors du premier trimestre 2014. La marque espagnole a livré 93.400 véhicules, soit 6.300 de plus que l'an dernier sur la même période. Avec une hausse de 60,1 %, la Leon a boosté les ventes SEAT.

Page 12



SKODA AUTO

**247.200 véhicules
vendus au
1^{er} trimestre 2014**

ŠKODA



Page 13

SEAT SPORT

**Six circuits mythiques pour accueillir
la toute nouvelle Leon EuroCup**



ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

**Prochainement, de nouveaux
amendements**

PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

SEAT A LIVRÉ 93 400 VÉHICULES DE JANVIER À MARS 2014

La Leon intensifie les ventes de SEAT pour le 1er trimestre

SEAT a amélioré ses ventes de 7,3% lors du premier trimestre 2014. La marque espagnole a livré 93 400 véhicules, soit 6 300 de plus que l'an dernier sur la même période. Avec une hausse de 60,1%, la Leon a boosté les ventes SEAT.

Au cours des trois premiers mois de l'année, le constructeur espagnol a livré 34 600 Leon, soit 13 000 de plus que sur le premier trimestre 2013 (21 600). La version break de la Leon, lancée en fin d'année dernière, a été commercialisée à 8 000 exemplaires. Toledo (+28,1%; total: 4 700 véhicules) et Alhambra (+14,1%; total: 5 200 véhicules) ont également contribué à la progression des ventes. "Après une année 2013 positive, les ventes poursuivent leur tendance à la hausse sur le premier trimestre de l'année. Le léger redressement des principaux marchés européens et surtout le succès de la Leon continueront de donner de l'élan à notre croissance en 2014", a déclaré



Jürgen Stackmann, président SEAT S.A. "L'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Europe de l'Est font partie des marchés qui contribuent le plus

au maintien de notre haut niveau de livraisons. Le lancement de la nouvelle Leon ST a dépassé nos attentes. C'est déjà un modèle clé

dans notre gamme", a déclaré Dr. Andreas Offermann, Vice-président Ventes et Marketing SEAT S.A.

L'Europe - Base de la croissance de SEAT

Les ventes de SEAT en Europe occidentale ont augmenté de 7,8% lors du premier trimestre (73 300; 68 000 en 2013), soit une part de marché de 2,3%. En Allemagne, premier marché de SEAT, la marque a livré 19 000 véhicules (2013: 16 600), soit une hausse de 14,8%, et fait partie du top 10 des marques en termes de volume. La marque affiche également une croissance en Espagne (+0,4%; total: 17 200

unités), ainsi qu'au Royaume-Uni, où la marque avait atteint son volume le plus important l'an dernier, à 13 900 unités (2013: 11 500), améliorant ses livraisons de 21%. SEAT a amélioré ses livraisons en France (+4,6%; total: 6 000 unités) et a presque doublé ses ventes au Portugal (+88,6%; total: 1 300 unités). En Europe de l'Est, les ventes de SEAT ont grimpé de +85,6% lors du

premier trimestre à 5 700 unités (2013: 3 100). La République tchèque est le marché principal de SEAT dans la zone, avec 1 750 véhicules livrés (+123,5%). Elargissement de la famille Leon La gamme SEAT va continuer de s'agrandir cette année, autour de la famille Leon. La CUPRA, modèle le plus puissant de l'histoire de la marque, est désormais ouvert à la commande après sa présentation au

salon de Genève, alors que la version 4 roues motrices de Leon ST, baptisée 4Drive, sera en concession dès le mois de juin. En juin également, l'Ibiza aura droit à une série spéciale, à l'occasion de son 30ème anniversaire. Lors du second semestre 2014, la Mii by Mango, version spéciale de la marque créée en collaboration avec l'icône de la mode barcelonaise, sera dans les showrooms.

SEAT SPORT

Six circuits mythiques pour accueillir la toute nouvelle Leon EuroCup



La nouvelle SEAT Leon Eurocup se déroulera sur des circuits de renommée mondiale tels que Spa-Francorchamps, Monza et le Nürburgring, pour la première saison qui débute en mai. Le championnat monotype

Eurocup ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de SEAT Sport, qui s'étend sur plus de quatre décennies. La marque espagnole a décroché le titre FIA World Touring Car Championship en 2008 et 2009, alors que plus de 450 voitures de course ont

été vendues à des clients dans le monde au cours des 12 saisons de SEAT Leon Supercopa. En 2014, la nouvelle SEAT Leon Eurocup se déroulera sur six circuits européens, aux côtés de la FIA World Touring Car Championship et du GT

Open International, en débutant sur le Nürburgring du 02 au 04 Mai 2014. Suivront le circuit de Salzburgring en Autriche et les circuits de Formule 1 Grand Prix qui incluent Silverstone au Royaume-Uni, Spa-Francorchamps en Belgique, Monza en Italie et le circuit de Barcelona-Catalunya. Chaque weekend de course sera composé de 90 minutes d'essais libres et de sessions qualificatives, puis de deux courses de sprint de 50-60

"DEALER OF THE YEAR" Renault récompense ses meilleurs concessionnaires



En 2013, 2 000 concessionnaires de plus de 36 pays ont participé au challenge « Dealer Of The Year » du groupe Renault. Le 4 avril, Jérôme Stoll, Directeur Délégué à la Performance et Directeur Commercial du Groupe a invité les 73 meilleurs d'entre eux à la cérémonie de remise de prix. Chaque année, le challenge « Dealer of the Year » récompense les meilleurs concessionnaires du Groupe en termes de :
• volume de ventes de véhicules neufs, pièces de rechange, accessoires et contrats de service
• rentabilité du réseau
• qualité de service avec l'indicateur du taux de recommandation

La cérémonie de remise des prix aux 73 lauréats de l'année 2013 s'est déroulée le 4 avril au Technocentre Renault en Région Parisienne. A cette occasion, Jérôme Stoll, Directeur Délégué à la Performance et Directeur Commercial du Groupe a salué l'engagement et le professionnalisme de cette élite du réseau Renault. Il a rappelé l'importance du réseau physique dans la transmission au client de la valeur des marques, des produits et des services du Groupe, leur rôle prépondérant dans la satisfaction du client et sa fidélisation. Aussi bien en vente qu'en après-vente, Renault a toujours fait de la satisfaction client une priorité. Conscient de la diversité de leur profil et de leurs attentes, année après année, Renault se mobilise pour les satisfaire au mieux et ce, à chaque moment de leur relation avec la marque quel que soit le point de contact (internet, réseau, service relation client). En 2013, dans le monde, 8 clients sur 10 ont fortement recommandé leur concessionnaire pour l'achat d'un véhicule neuf, et 8 clients sur 10 pour son service après-vente. Pour mieux correspondre aux attentes de ses clients, Renault accélère le déploiement de son nouveau concept de showroom. Lancé en 2013, le Renault Store est déjà déployé dans plus de 400 affaires. Elles seront 4 000 fin 2016.



SKODA AUTO

247 200 véhicules à ses clients au 1er trimestre 2014



SKODA AUTO n'a jamais autant vendu de véhicules dans les trois premiers mois d'une année qu'en ce premier trimestre 2014. Entre janvier et mars, la firme tchèque a livré 247 200 véhicules à ses clients, ce qui représente une progression de 12,1 % par rapport à la même période, l'année précédente.

En mars, les livraisons ont augmenté de 14,6% en comparaison avec le même mois l'an passé, avec 96 100 véhicules (83 800 en mars 2013). Cela a représenté le meilleur mois de mars de toute l'histoire de l'entreprise. Les ventes de la nouvelle ?KODA Octavia ont progressé de 49 % en mars en Europe de l'Ouest et de 47 % en Europe centrale. La nouvelle ?KODA Octavia sera lancée en juin en Europe dans le version GNV, baptisée Octavia G-TEC, tandis que le lancement de la nouvelle ?KODA Octavia Scout interviendra en août. En plus de cela, il y aura trois nouvelles éditions dynamiques Monte Carlo pour les ?KODA Yeti, ?KODA Rapid Spaceback et ?KODA Citigo. La nouvelle ?KODA Octavia et la ?KODA Rapid Spaceback seront lancées à l'été dans le plus grand marché pour ?KODA, la Chine. La ?KODA Rapid sera en outre lancée en Russie ce mois-ci.

Les livraisons aux clients en mars ont augmenté de 18,7 % pour atteindre 45 500 unités (mars 2013 : 38 300). De janvier à mars, ?KODA a gagné 15,6 % avec 104 400 unités (premier trimestre de 2013 : 90 400). C'est la première fois que la marque dépasse les 100 000 unités lors d'un premier trimestre en Europe de l'Ouest. La part de marché de ?KODA s'est portée à 3,3 %. En mars, ?KODA a pu renforcer sa position de premier

constructeur étranger en Allemagne avec une progression de 10,8 % (14 500 véhicules, pour 13 100 en mars 2013). La part de marché de la marque y a augmenté, atteignant 4,9 % à la fin mars. ?KODA

ŠKODA



se renforce aussi au Royaume-Uni, où ses ventes ont augmenté de 26,1 % en mars pour atteindre 12 700 véhicules (10 000 en mars 2013). Le constructeur a réussi à atteindre de fortes progressions à deux

chiffres en Autriche (2 100 véhicules, + 29,1 %), en Espagne (1 800 véhicules, + 41,5 %), en Suisse (1 900 véhicules, + 38,7 %), aux Pays-Bas (1 600 véhicules, + 72,4 %), en Finlande (1 000 véhicules, + 35,2 %), et au Portugal (200 véhicules, + 36,7 %). En France, les ventes ont progressé de 5,5% au 1er trimestre avec 4 761 véhicules immatriculés.

En Europe de l'Est, en incluant la Russie, ?KODA a augmenté ses livraisons au mois de mars de 3,8 % avec 10 700 véhicules (mars 2013 : 10 300). Le constructeur a atteint une hausse de 5,3 % sur le premier trimestre avec 26 500 véhicules livrés aux clients (janvier à mars 2013 : 25 200). Ainsi ?KODA a réussi une meilleure performance que la moyenne du marché, gagnant une part de marché qui atteint désormais 3,9 % à la fin mars. De forts taux de croissance sont aussi à noter pour la marque au Kazakhstan (300 unités, + 92,7 %) et dans les Etats Baltes (500 véhicules, + 42,9 %). ?KODA a réussi à nouveau de forts taux de croissance en Europe centrale. En mars, les livraisons ont augmenté de 28,9 % pour atteindre 13 400 unités (mars 2013 : 10 400).



CONCEPT CAR

Peugeot dévoile son nouveau concept Exalt

Alors que Peugeot prépare tranquillement le Salon de Pékin, ouvert le 20 avril, un courriel aventureux a confirmé la présence du concept-car Exalt - et une première image ! - coupé quatre portes réaliste reprenant le style avenant de l'Onyx, ainsi que ses mélanges originaux de matériaux.

Cette Exalt serait une « vision sublimée de la berline », et dont le style est décrit comme inspiré du concept Onyx du Mondial de l'auto 2012. Comme pour ce dernier, la marque française a innové avec "des partis-pris stylistiques radicaux comme pour les matériaux sélectionnés". Ainsi, nous devrions retrouver une carrosserie formée par "l'association d'acier brut et d'un textile efficient, le Shark Skin, inspiré de la structure de la peau de requin", laissant légèrement penser à la BMW



Gina et sa "peau" extérieure. L'intérieur, non visible malheureusement pour le moment, arborerait un univers mariant "textile chiné, cuir patiné, acier brut, èbène", le tout dans un "confort acoustique remarquable" et associée à un i-Cockpit - déjà utilisé sur la 308 -, une lumière

noire et un "purificateur d'air Pure Blue". Quant à la mécanique, loin des motorisations actuelles, elle serait estampillée Hybrid4, avec des blocs essence et électrique combinés, pour une puissance de "340 chevaux". Enfin, si les informations et photos officielles seront

disponibles le 10 avril, le concept-car Peugeot Exalt sera dévoilé le 20 avril lors de la journée presse du Salon de Pékin.

ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ DE CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

Prochainement, de nouveaux amendements

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, a annoncé jeudi que le gouvernement envisage l'introduction d'amendements sur l'organisation de l'activité de concessionnaire automobile agréé après avoir constaté, sur la base d'une étude, l'existence de "dysfonctionnements et dépassements" dans l'exercice de cette profession. Le ministère du Commerce a réalisé depuis septembre 2013, une étude sur l'activité des concessionnaires agréés pour la vente de véhicules sur la base de relevés de comptes sociaux déposés par les sociétés entre 2010 et 2012, a indiqué M. Benbada lors d'une conférence de presse en marge d'une journée d'étude des responsables du Centre national du registre de commerce. Il a précisé que ces relevés ont révélé "des dysfonctionnements liés à la commercialisation de véhicules ce qui a dicté une prise de mesures pour la régulation du marché". Il a affirmé également que "les amendements qui seront introduits prochainement par le gouvernement interviennent sur initiative du ministère du Commerce qui a présenté un dossier contenant une étude approfondie sur cette filière".

Concernant le contenu des amendements, M. Benbada a souligné "la



mise à jour de la terminologie organisationnelle contenue dans le décret exécutif en date de 2007" dont l'autorisation qui confère le droit d'exploitation. Il a estimé que ce terme (qui octroie le droit d'exploitation) n'est pas défini de façon précise dans le cahier des charges de 1997, ce qui a généré un usage inapproprié.

En vertu de cette définition, il est permis à une société étrangère qui vend des véhicules à l'étranger délivrer un document au concessionnaire algérien pour la représenter ce qui a donné lieu à des "dysfonctionnements et dépassements que nous comptons corriger à travers ces amendements", a-t-il encore pour-

suivi. D'autre part, le ministre du Commerce a rappelé que le projet de loi amendant et complétant le décret exécutif en date du 12 décembre 2007 fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules neufs était en cours d'examen au niveau du ministère du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement.

Il a fait remarquer également qu'il existe plusieurs activités en rapport avec la profession dont l'organisation de la vente de véhicules d'occasion, rappelant que l'objectif de ces textes consiste à créer une richesse alternative à l'économie nationale.

"Les concessionnaires de voitures sont tenus, à partir de la date de parution de la loi dans le journal officiel (31 décembre 2013), de créer une activité industrielle ou toute autre activité en rapport direct avec le secteur de l'industrie automobile dans un délai de trois ans au plus tard", stipule l'article 52 de la loi de finances 2014. La non application de l'article après expiration du délai mènera au retrait de l'agrément, selon la même source.

Synthèse

L'Allemagne compte instaurer le péage sur ses autoroutes en 2016



L'Allemagne veut instaurer à partir de 2016 une nouvelle taxe pour tous les automobilistes empruntant les routes allemandes, visant à faire contribuer les conducteurs étrangers dans le financement du réseau, a annoncé jeudi le ministre allemand des transports. "Le péage pour voitures sera mis en place au 1^{er} janvier 2016", a déclaré jeudi Alexander Dobrindt à la presse locale, ajoutant que les détails seront donnés "avant la pause estivale". "Alors, les voitures étrangères qui empruntent les routes allemandes (...) participeront aussi au financement" de l'entretien du réseau routier, a souligné M. Dobrindt, membre des conservateurs bavarois (CSU) qui ont milité pour cette mesure.

RESTITUTION À L'ALGÉRIE DU MASQUE DE GORGONE VOLÉ EN 1996

Le "Grand Maghreb" commence à réconcilier avec soi-même...

Khalida Toumi, et son homologue tunisien, Mourad Sakli, ont signé dimanche à Tunis le procès-verbal de remise actant la restitution à l'Algérie du masque de Gorgone, une pièce archéologique rare volée dans l'Est algérien en 1996 et retrouvée en Tunisie.

Cette pièce archéologique en marbre blanc de 320 kg, exposée au musée de Carthage lors de la cérémonie de restitution, regagnera l'Algérie dimanche pour être exposée, dès le lendemain, au Musée national des antiquités à Alger. La restitution à l'Algérie du masque de Gorgone, a estimé Khalida Toumi à l'issue de la cérémonie de remise de la pièce archéologique, est un "moment d'importance éthique et de grande portée symbolique et politique" les deux pays surtout, dit-elle, que la "conjoncture régionale singulière" appelle au "renforcement des liens de solidarité" qui les unissent. La ministre a également estimé, que le vol de la pièce en 1996 sur le site d'Hippone (Annaba), commis alors que l'Algérie "faisait face avec courage et abnégation" au terrorisme intégriste, avait été vécu par le peuple algérien comme "un coup de poignard dans le dos" au moment où ce dernier était "mobilisé pour la sauvegarde de l'Algérie en tant qu'Etat, nation et société". "Il ne s'agit pas donc d'un simple objet archéologique à récupérer, mais d'un patrimoine culturel de la nation algérienne à restituer, constitutif de son être social, identitaire et culturel", a-t-elle encore dit. Abordant la question de la lutte contre le trafic des biens culturels, la ministre a souligné que la restitution de la pièce archéologique n'était qu'un "jalon" dans les efforts menés par l'Algérie dans ce domaine qui, insiste-t-elle, exige une lutte "commune, déterminée et solidaire". A cet effet, la min-



istre a appelé les "frères tunisiens" à se mobiliser aux côtés de l'Algérie pour la récupération des biens culturels "spoliés". Cette mobilisation commune devrait se concrétiser par la création prochaine d'une commission algéro-tunisienne d'experts, chargée du suivi du dossier particulier du trafic illicite des biens culturels, tel que décidé en février dernier lors de la 19^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, a-t-elle rappelé. Le masque de Gorgone, découvert en 1930 par l'équipe de l'archéologue français Choupaut, ornait la façade d'une fontaine publique et faisait office d'exutoire d'une conduite d'adduction d'eau dans la ville

d'Annaba. Jusqu'à sa disparition en 1996. Il a été repéré dans une de résidences de Sakhr El Materi, genre de l'ex président tunisien Zine El Abidine Ben Ali à la chute de son régime, en 2011.

Pas de détériorations importantes sur le masque de Gorgone

Le masque de Gorgone, une pièce archéologique volée en 1996 et restituée dimanche par les autorités tunisiennes à l'Algérie, "n'a pas subi de détériorations importantes", a affirmé à Tunis le directeur du patrimoine au ministère de la Culture, Mourad Betrouni. Les experts

algériens et tunisiens, réunis à Tunis une semaine avant la cérémonie de restitution ont constaté "quelques petites éraflures" dues au transport de la pièce, une "légère ligne de couche de peinture verte" attestant qu'elle était adossée à un mur ainsi que des traces de plâtre sur les côtés, a précisé l'expert algérien. Le masque de Gorgone, volé en 1996 du site antique d'Hippone dans l'Est algérien, a été retrouvé et identifié en 2011, à l'intérieur d'une des résidences de Sakhr el Materi, genre du président tunisien déchu, Zine Al-Abidine Ben Ali. Sakhr el Materi est actuellement poursuivi par la justice tunisienne pour trafic illicite de pièces archéologiques. Jusqu'à sa disparition en 1996, le masque de Gorgone, découvert en 1930 par l'équipe de l'archéologue français Choupaut, ornait la façade d'une fontaine publique et faisait office d'exutoire d'une conduite d'adduction d'eau dans la ville d'Annaba. La ministre algérienne de la Culture, Khalida Toumi, et son homologue tunisien, Mourad Sakli, ont signé dimanche lors d'une cérémonie au musée de Carthage le procès-verbal de remise actant sa restitution à l'Algérie. La pièce archéologique en marbre blanc de 320 kg, regagnera l'Algérie dimanche soir pour être exposée dès le lendemain au Musée national des antiquités à Alger.

RECU DE L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT DANS LES ÉCOLES

Tamazight délaissée par les siens...

Le secrétaire général du Haut-Commissariat de l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, a plaidé dimanche à Alger, pour un meilleur prise en charge de la langue Tamazight dont l'enseignement à enregistré un "recul" à cause de son caractère optionnel. "En raison de son caractère optionnel, l'enseignement de la langue Tamazight dans les écoles a connu, après 17 ans, une nette régression, ce qui nécessite de revoir cette stratégie", a souligné le secrétaire général du HCA qui était l'invité du forum du quotidien *El Moudjahid*. M. Assad a plaidé pour la généralisation de l'enseignement de cette langue dans tous les paliers, notant que le nombre de wilayas concernées actuellement est de 10 contre 16 en 1999. Selon ce responsable, le caractère facultatif de l'enseignement de tamazight, l'absence de formateurs et le préalable de demande sociale exigée par le ministère de l'Éducation nationale sont "les principales causes de la régression de l'enseignement de tamazight". M. Assad a appelé le ministère de l'Éducation à prendre en charge cette

question, avant de noter que le nombre d'enseignants de Tamazight qui exercent, était limité à 1694 en 2013 alors que 3646 licenciés en tamazight chôment. M. Assad, a, en outre, appelé à "dépolitiser" la langue tamazight et à la "restituer aux chercheurs et universitaires", en réponse à une question sur sa "large exploitation" par les candidats en lice pour la présidentielle du 17 avril 2014. Sur le volet information, le premier responsable du HCA a préconisé la promotion de tamazight dans les médias, notamment après l'ouverture du secteur audio-visuel au privé et le lancement de nouvelles chaînes de Télévision. Il a, par ailleurs, salué la décision du ministère de l'Intérieur pour avoir établi en 2013, une nomenclature des prénoms berbères comportant 300 prénoms, et a proposé, à l'occasion, le classement du Nouvel An berbère (12 janvier) patrimoine mondial. M. Assad a, par ailleurs, annoncé que pour l'année 2014, le HCA a tracé une nouvelle stratégie axée, notamment, sur la primauté de l'universitaire et le partenariat avec les institutions concernées et la société

civile.

Un riche programme pour la célébration du mois du patrimoine

Un riche programme a été concocté pour la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris dimanche des responsables de la maison de la culture. Au programme de ces festivités, l'organisation d'expositions, des conférences-débats et des soirées artistiques, et ce en collaboration avec les associations locales et les offices communaux du tourisme, a révélé le chef de service des activités culturelles de la maison de la culture, Mohamed-Ser. Ces festivités débuteront par l'organisation, au niveau de la maison de la culture, d'une exposition sur le patrimoine matériel et immatériel de la région du Tidikelt, en collaboration avec l'office du tourisme et la commune de Timenktène et l'association Basma d'artisanat traditionnel, et d'une exposition similaire sur la région du Gourara, en collaboration avec l'association touris-

tique El Wahet de la commune d'Ougrout et l'association Imdoukel de la chanson locale et du patrimoine ancien. Des conférences seront aussi animées par des chercheurs et penseurs sur "Les manuscrits algériens dans la région d'Azaouad au nord du Mali", sur "La réalisation de manuscrits" et sur le parcours du poète Sidi-M'hamed Ben Mabrouk El-Boudaoui", a ajouté la même source. Dans le même cadre, des journées de wilaya sur le folklore, organisées en collaboration avec les différentes communes de la wilaya, en plus d'un concours sur l'interprétation de *El-Hadra*, dans le but de contribuer à la préservation de ce patrimoine. Le public adrari sera également convié, durant ce mois du patrimoine, à des soirées artistiques et culturelles ainsi qu'à des spectacles folkloriques animés par des différentes troupes musicales, à l'instar de Kawkeb El-Djanoub, Moulay Yakoub spécialisée dans le genre Ahellil, Angham El-Sahra et Sidi Blel de Karkabou, selon la même source.



ACCUSÉ levez-vous !



ESCROQUERIE

Le chemin paradisiaque de... l'Enfer

Du statut de victime, Nadia s'est retrouvée coupable à cause de la cruauté de la société.

PAR KAMEL AZIOUALI

La fête battait son plein. Nadia, assise dans un coin, regardait en silence sa cousine Fatiha que de nombreuses filles, comme elle, contemplaient également avec envie. Fatiha avait à peine une vingtaine d'années et elle allait se marier, alors qu'elle, à vingt-six ans, elle avait fini par avoir la certitude que sa vie serait un éternel Enfer dont les bourreaux seraient la solitude et la médisance d'une société qui a toujours vu d'un mauvais œil les femmes célibataires et les divorcées.

Le sentiment qu'éprouvait ce jeudi-là Nadia n'était pas de la jalousie mais plutôt une sorte de frustration devant une scène qu'elle avait vue à maintes reprises. Une scène dont elle avait toujours rêvé d'être l'actrice principale : la mariée. Alors qu'elle sentait les larmes lui brûler les yeux, une vieille dame s'approcha d'elle et lui demanda d'une voix douce :

- Qui es-tu, ma fille ?
- Qui je suis ? s'étonna Nadia.
- Oui. Comment t'appelles-tu ? De quelle famille es-tu ? As-tu de l'instruction ? Et qui...
Nadia fronça les sourcils et se mit sur la défensive.

- Mais pourquoi cet interrogatoire ? Vous êtes de la police ?
La dame éclata de rire.

- Non ... non ! Je ne suis pas de la police. Tu as déjà vu des vieilles femmes travailler avec la police ? Rassure-toi ; je suis venue vers toi avec un cœur animé de bonnes intentions. Je vais t'expliquer. J'ai un neveu qui est en âge de se marier et comme il est un peu timide, il m'a chargé de l'aider à entrer en contact avec toi.

- Entrer en contact avec moi ? Pourquoi ? Il me connaît ?
- Tu as très bien compris. Il t'a déjà vue et tu lui as plu, mais comme il a peur de toi... Tu sais, il paraît que les hommes ont peur des belles femmes, comme toi... alors il m'a envoyée vers toi pour te parler... Il est là quelque part avec les invités... Nous sommes des parents de la famille dont le fils se marie aujourd'hui.

- Ah ! J'ai compris...
- Puisque tu as compris, dis-moi qui tu es...

Nadia détailla bien la dame. Elle devait avoir la cinquantaine et semblait plutôt aisée et instruite. Elle se dit qu'elle



était peut-être l'incarnation de la chance qu'elle attendait depuis très longtemps et que, tout compte fait, il n'y avait aucune raison de se méfier d'elle. Elle se présenta. Nadia, vingt-six ans, enseignante dans une école primaire. La dame fit la moue.

- Vingt-six ans ? Tu es un peu vieille. Mais je ne pense pas que ce soit, là, un problème parce que mon neveu est fou de toi... Attends, je vais l'appeler. Elle se retourna, regarda dans tous les côtés et s'écria soudain en pointant l'index dans une direction. Nadia le suivit et pendant une fraction de seconde, elle eut l'étrange sensation d'essayer de vouloir surprendre son destin qui passait par là ce jour-là.

- Ah ! le voilà ! C'est ce jeune homme au costume noir !
- Lui ? fit d'une voix incrédule Nadia.
- Oui... C'est lui.
- Oh ! mon Dieu !
La dame sourit :

- Tu n'en reviens pas, hein ? Il est beau n'est-ce pas ?
- Euh... je... euh...
- Ton émotion en dit long sur la manière dont tu le vois. Alors je lui demande de venir pour une petite discussion ?

Nadia, bien sûr, aurait voulu avoir plus qu'une discussion avec lui mais elle devait respecter les usages sinon elle risquerait d'être mal vue. Elle répondit alors :

- Euh... madame... je... je... crois que c'est à ma mère qu'il faudra vous adresser.

- Tu as raison ma fille, je suis heureuse que tu aies eu cette réaction. Cela prouve que tu es une fille de bonne famille. Tout se passa très vite. La vieille dame contacta la mère de Nadia et rendez-vous fut pris pour la semaine suivante. Le motif ? Une demande en mariage en bonne et due forme ! Nadia était aux anges. Ce qui était en train de lui arriv-

er était tout simplement extraordinaire. Elle allait être demandée en mariage par un jeune homme sur qui elle ne connaissait rien encore mais elle était certaine qu'il était très bien. D'abord, il était très beau. Beaucoup plus beau que celui qui avait épousé sa cousine Fatiha que toutes les filles avaient jalosée ! Quand celles-ci sauraient avec qui elle allait lier le restant de ses jours, elles oublieraient sa cousine. Ce serait elle qu'elles jaloseraient désormais. Quand le jeune homme se rendit chez Nadia avec ses parents et sa tante, celle-ci faillit s'évanouir tant son bonheur était grand. D'abord parce que le jeune homme qui s'appelait Khaled était encore plus beau que la première fois qu'elle l'avait vu. Ensuite, elle apprit qu'il possédait un restaurant à Paris. Petit mais très grand par la réputation qu'il s'était forgée avec ses spécialités culinaires algériennes.

De plus, Khaled était jeune, à peine un peu plus de trente ans. Nadia était si heureuse qu'elle "riait par ses yeux", comme on dit. Elle alla jusqu'à remercier le Destin de l'avoir ignorée jusque-là. Quel immense bonheur ! Fatiha ? Elle ne l'enviait plus ! Au contraire, elle la plaignait ! Elle s'était mariée avec un Algérien et elle allait vivre en Algérie ! Son milieu serait le même. Elle avait changé de statut, mais elle continuerait à supporter le regard des mâles inquisiteurs qui analyseraient et interpréteraient chacun de ses gestes, chacune de ses palpitations. Elle, par contre, elle allait vivre dans un pays autre que celui où elle avait vécu jusque-là, se dit-elle. Un pays où les gens étaient si occupés par leur travail qu'ils n'avaient pas le temps de se consacrer aux ragots et autres médisances. Paris ! Elle passerait des heures et des heures à se promener le long des Champs-Élysées !

Finalement, sa chance était mille fois

plus grande que celle de toutes ses cousines et ses amies aux mariages desquels elle avait assisté ! Si le destin l'avait fait souffrir durant vingt-six ans, c'était uniquement parce qu'il lui réservait un bonheur merveilleux qui ne devait se manifester que le jour où sa cousine Fatiha devait se marier !

Un mois plus tard, Nadia fit huit valises contenant des robes, des parfums et toutes sortes de produits de beauté d'importation. C'était Khaled qui les lui avait envoyées de France. Le mois suivant, après une cérémonie des plus grandioses, elle prit l'avion avec lui en direction de l'autre bord de la Méditerranée que la jeune mariée voyait comme le paradis terrestre. Le lieu où résidait le bonheur suprême qu'elle avait toujours espéré sans être vraiment certaine de le rencontrer un jour.

Arrivée en France, elle vécut une semaine d'intense bonheur. Après, elle découvrit une réalité douloureuse. Khaled, son mari qui se disait fou d'elle, n'avait ni restaurant ni la moindre qualification pour se consacrer à une activité quelconque. En fait, il avait un métier qu'elle allait découvrir à ses dépens lorsqu'il lui demanda de... "travailler" pour lui la nuit et de lui donner la recette réalisée au petit matin ! Ce travail elle allait l'exercer à Marseille, dans les quartiers, les hôtels et les rues les plus sordides

Elle lui demanda des explications et il les lui donna : elle n'était plus son épouse mais sa "travailleuse" et lui, son protecteur, son patron. Le choc fut si grand qu'elle s'évanouit. Quand elle a repris connaissance, elle a voulu refuser ce déshonneur mais quelques coups de poing et coups de pied adroitement assés firent d'elle un être docile et obéissant. Finalement, à l'autre bout de la Méditerranée, ce n'était pas le Paradis qu'elle avait trouvé mais l'Enfer. Et elle qui pensait que toutes les filles qu'elle connaissait allaient la jalouser !

Elle ne parvint à fuir cet Enfer qu'après deux ans... lorsque son "mari" fut arrêté pour proxénétisme en compagnie de tout un réseau.

Lorsqu'elle revint au pays en 2001. Un autre enfer allait l'accueillir. Celui des ragots du voisinage qui avait fini par "entendre" ce qu'elle était devenue à Marseille. Elle a beau expliquer qu'elle n'était qu'une malheureuse victime, on n'a cessé de voir en elle une coupable en puissance. Cette vindicte sociale l'a poussée à commettre deux tentatives de suicide et à passer un long séjour dans un hôpital psychiatrique.

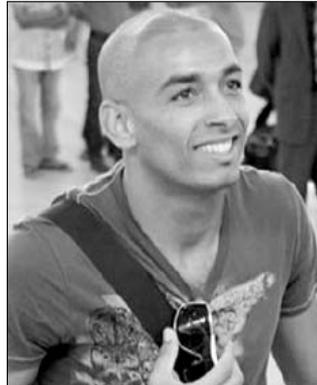
K. A.

EQUIPE NATIONALE, M'BOLHI ET ZEMMAMOUCHE RETENUS

Qui de Cédric ou Doukha effectuera le voyage au Brésil

Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, semble être convaincu des deux gardiens de buts, à savoir Mohamed Lamine Zemmamouche de l'USM Alger et Raïs M'bolhi de la CSKA Sofia, et hésite encore entre Mohamed Cédric de la CS Constantine et Azzedine Doukha de l'USM Harrach.

PAR MOURAD SALHI



La phase finale de la Coupe du monde au Brésil s'approche à grands pas et le sélectionneur national, en l'occurrence le Bosnien Vahid Halilhodzic n'a pas une idée bien précise à quoi ressemble la liste des 23 joueurs qui seront retenus pour cette joute planétaire très importante. Pour le poste de gardien de but qui constitue 50% de l'équipe, le premier responsable à la barre technique des Verts semble être convaincu des deux gardiens Raïs M'bolhi et Mohamed Lamine Zemmamouche. Ces deux portiers non seulement ont une certaine expérience dans ce genre de compétitions d'envergure, mais ils enchaînent des matchs avec leurs clubs respectifs. Et si M'bolhi s'était emparé du gardien numéro 1 depuis la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, Zemmamouche, qui a été

incorporé lors des deux derniers matchs contre le Burkina Faso en barrage retour des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 et la Slovénie en match amical, est bien parti pour être du voyage pour le Brésil. Et puisque la liste des 23 joueurs devra avoir trois gardiens, le technicien Vahid Halilhodzic doit se fixer inlassablement sur le troisième nom. Pour le troisième poste, trois autres gardiens sont en lice, il s'agit du portier de l'USM Harrach, Azzedine Doukha, celui du CS Constantine, Mohamed Cédric, et le jeune gardien de l'ASO Chlef, Abdelkader Salhi. La lutte continue, donc, entre ces trois gardiens nommés pour une place dans la liste des 23 joueurs qui seront retenus pour le rendez-vous planétaire. En tout cas, le Chélifien

a peu de chances de jouer ce Mondial, ce qui veut dire que la troisième place se jouera entre Cédric et Doukha. Le choix est difficile à faire et la décision finale sera prise après les matchs amicaux. Même si les spécialistes misent beaucoup sur Azzedine Doukha, l'entraîneur bosnien veut prendre tout son temps avant de trancher dans cette question. Les quatre portiers locaux ont bouclé la semaine dernière leur deuxième stage de préparation sous l'œil attentif du sélectionneur national Vahid Halilhodzic. Le technicien bosnien, qui ne fait plus appel au portier de l'ES Sétif, Sofiane Khedaïria, retenu auparavant dans la liste des présélectionnés, veut passer désormais aux choses sérieuses.

M. S.

SERIE A ITALIENNE DE FOOTBALL, 33^e JOURNÉE

Fortunes diverses pour les internationaux algériens

Les internationaux algériens évoluant dans le championnat italien de football ont connu, dimanche, des fortunes diverses avec leurs clubs respectifs à l'occasion de la 33^e journée de Serie A. L'équipe de Naples, où évolue le défenseur Faouzi Ghoulam, a consolidé sa troisième place au classement à l'issue de sa victoire face à la Lazio de Rome (4-2), le latéral gauche des Verts ayant pris part à l'intégralité du match. Naples a inscrit ses buts grâce à Martens (41') et un hat-trick de l'Argentin Higuain (49', 67', 90'), alors que le club romain est parvenu à tromper la vigilance du portier Pepe Reina par Lulic (21') et Onazi (82').

Ghoulam (23 ans) avait rejoint Naples durant le mercato d'hiver en provenance de son club formateur, l'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française), pour un contrat de quatre ans et demi. Depuis, le joueur algérien a réussi à s'imposer dans l'échiquier du coach de Naples, l'Espagnol Rafael Benitez, dans un effectif pourtant constellé de vedettes, arrachant du coup une place de titulaire à part entière. A l'issue de cette victoire, Naples préserve sa 3^e place avec 67 points, derrière l'invincible leader, la Juventus de Turin, et l'AS Rome (2e). Les autres internationaux algériens évoluant en Serie A, Djamel Mesbah et Ishak Belfodil de Livourne,

ont connu une grosse déception après la défaite concédée par leur équipe à domicile face à un concurrent direct pour le maintien, le Chievo Vérone (2-4). Si Mesbah a joué l'intégralité de cette rencontre, Belfodil, remplaçant, a fait son apparition à la 67^e minute de jeu, en remplacement de Marco Biagiatti. Livourne, reléguable avec 25 points, est appelé à sortir le grand jeu lors de la suite du championnat pour éviter le purgatoire. L'Udinese, où évolue le milieu international algérien Hassan Yebda, accueillera, lundi soir, la Juventus Turin, en clôture de la 33^e journée. APS

HANDISPORT- CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL ASSIS

L'Algérie bat le Kenya 3-0 et se qualifie au Mondial

La sélection algérienne de volley-ball assis (handisport) s'est qualifiée à la prochaine Coupe du monde en Pologne suite à sa victoire dimanche à Rabat, face à son homologue du Kenya par trois sets à zéro (25-17, 25-22 et 25-15) en match de classement pour la 3e place du championnat d'Afrique des nations (messieurs). Le règlement prévoit la qualification des deux finalistes au Mondial prévu du 9 au 15 juin prochain en Pologne mais étant donné que

l'Egypte est déjà qualifiée pour la Coupe du monde du fait qu'elle occupe la troisième place au classement mondial derrière le Canada (1er) et la Grande-Bretagne (2e), la troisième place de ce championnat d'Afrique devient qualificative à ce rendez-vous international de la discipline. La finale de cette compétition opposera dans la soirée de dimanche l'Egypte (championne d'Afrique en titre) au Maroc. Le Championnat d'Afrique s'est déroulé du 9 au 13 avril

dans la capitale marocaine sous la forme d'un mini-championnat à quatre (Algérie, Maroc, Egypte et Kenya). Il a été organisé par la Fédération royale marocaine des sports pour personnes handicapées (FRMSPH) en collaboration avec l'association World ParaVolley (anciennement connue sous le nom d'Organisation mondiale du volleyball pour handicapés).

APS

SPORTS NAUTIQUES - RÉGATE
"MEMOIRE DU 2 MAI"

La première édition fixée au 2 mai au port d'Alger

Trente bateaux et motomarines prendront part à la régate "Mémoire du 2 mai 1962", qui se déroulera le vendredi 2 mai au port d'Alger, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Organisée par l'Association nationale de plaisance et motonautique (ANPM) en collaboration avec la Fédération algérienne de voile (FAV), cette compétition est commémorative aux victimes de l'attentat à la voiture piégée du 2 mai 1962 au port d'Alger. Elle regroupera trois disciplines, à savoir la voile, la motomarine et la motonautique, selon la même source. Le départ pour les voiliers et bateaux à moteur sera donné au port de Sidi-Fredj (Ouest d'Alger), alors que les jetskis s'élanceront du port de Tamentfoust (Est d'Alger). L'arrivée des courses sera jugée au port d'Alger. Une démonstration de jet-ski (free style) est également au programme de cette manifestation sportive.

APS

VOLLEY-BALL COUPE
D'AFRIQUE DES CLUBS
CHAMPIONS DAMES

Le GS Pétroliers à pied d'œuvre à Tunis

Les volleyeuses du GS Pétroliers, vice-championnes d'Afrique en titre, ont rejoint, dimanche, la capitale tunisienne afin d'effectuer un stage pré-compétitif (14-17 avril), avant de prendre part à la Coupe d'Afrique des clubs champions prévue du 18 au 28 avril à Tunis. "Ce stage va nous permettre de rester compétitifs avant le début de la compétition", a déclaré, à l'APS, le coach des Pétroliers, Salim Achouri, deux jours avant le départ. "Il sera ponctué par deux matchs amicaux face à des clubs tunisiens", a-t-il ajouté. Outre le GSP, l'Algérie sera représentée dans cette compétition africaine par deux autres clubs, à savoir l'ASW Béjaïa et le NR Chlef. La réunion technique et le tirage au sort de la compétition auront lieu le 17 avril à Carthage, ont indiqué les organisateurs. Lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions, les volleyeuses du GSP avaient échoué en finale face au club kényan de Prison, quadruple détenteur du trophée (2010, 2011, 2012, 2013) sur le score de 3 sets à 2.

APS



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING • Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. • D'autre part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. • D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner 	<p>• Pilote et met en œuvre la politique commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale 	<p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour douanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et 	<p>environnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger
---	--	--	---

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

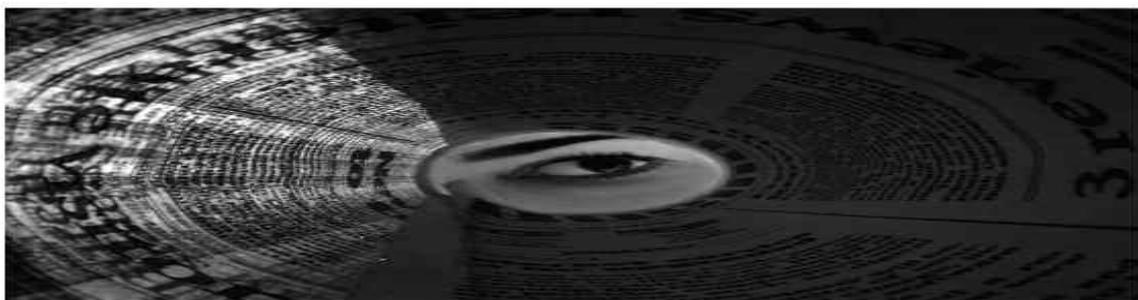
www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Tarte à la courgette



Ingrédients

2 courgettes
20 cl de crème fraîche liquide
2 oignons
50 g de gruyère râpé
1 c. à café d'herbes de Provence
3 c. à soupe d'huile d'olive
2 œufs
200 g de pâte brisée
1 demi-poivron
Sel, poivre

Préparation

Abaisser la pâte brisée. Piquer le fond, la faire pré-cuire à blanc 10 minutes.

Laver les courgettes, les couper en rondelles. Laver le poivron, l'épépiner et le couper en petits dés. Peler, laver et émincer les oignons. Faire chauffer la moitié de l'huile dans une poêle. Ajouter les oignons. Dès qu'ils sont transparents, ajouter les poivrons. Faire revenir 10 minutes. Saler et poivrer. Réserver.

Faire chauffer le reste d'huile et cuire les courgettes 10 minutes, les égoutter. Saler, poivrer et ajouter les herbes de Provence. Battre les œufs, la crème et le fromage. Saler légèrement et poivrer. Disposer ensuite les poivrons, puis les oignons ensuite les courgettes sur le fond de tarte. Verser l'appareil sur les légumes et faire cuire au four 35 minutes.

Petits soufflés orange et cannelle



Ingrédients

3 gros œufs + 1 blanc
le zeste râpé d'une orange non traitée
25 cl de lait
60 g de sucre
25 g de Maïzena
20 g de beurre
1 c. à café de cannelle
1 pincée de sel

Préparation

Porter le lait à ébullition avec le zeste et la cannelle. Séparer les jaunes d'œufs des blancs. Battre les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporer la Maïzena, puis délayer avec le lait bouillant. Faire épaissir à feu doux sans cesser de remuer au fouet. Monter les 4 blancs d'œufs en neige ferme avec la pincée de sel. Les incorporer délicatement dans la crème tiédie. Répartir le tout dans les petits moules à soufflé beurrés. Faire cuire 12 à 15 min dans le four préchauffé sur thermostat 8 (240 °C).

DIÉTÉTIQUE

Les bienfaits de la courgette

Comme la plupart des légumes, on la trouve dans nos assiettes tout au long de l'année. Mais, c'est de mai à septembre que nous la trouvons dans nos jardins et qu'elle est la meilleure.

Un peu d'histoire

La courgette est vieille de 1.200 ans avant notre ère. Elle a été rapidement adoptée en Afrique et en Asie où elle symbolise l'abondance et la fécondité. Mais, c'est le Bassin méditerranéen qu'elle préfère. Rapidement adoptée par les Italiens, boudée au début par les Français où elle n'est apparue qu'en 1920, elle est très vite devenue indispensable dans la cuisine du Sud.

Bien la choisir

La courgette doit être ferme avec une peau saine et brillante. Sa couleur doit être régulière et sans taches. Achetez de préférence des petites courgettes, fines et longues, elles sont plus goûteuses. Les grosses sont un peu farineuses et conviendront aux purées et aux potages.

En cas de régime

Avec ces 15 kca aux 100 g, la courgette s'avère un légume de prédilection des régimes hypocaloriques. Une portion de 300 g représente, en effet, moins de 50

kca, tout en fournissant plus de 10% du total recommandé pour les fibres, près de 15% pour le magnésium, 10% pour la vitamine B1, et 50% pour la vitamine B9 (acide folique).

Bonne pour les intestins

Les fibres tendres de la courgette jeune stimulent en douceur le fonctionnement des intestins et conviennent parfaitement aux systèmes digestifs délicats : jeunes enfants, convalescents, les personnes âgées, etc. Elle est conseillée si vous souffrez de l'estomac ou de l'intestin (aussi bien de coliques que de constipation).

Cueillie jeune et cuite après avoir été épluchée, elle fait partie des premiers légumes que l'on peut introduire dans le régime des opérés du tube digestif, ou des personnes ayant souffert de gastrite ou de crise ulcéreuse.

Cuisson

Vous pouvez les faire cuire coupées en rondelles, en bâtonnets ou en morceaux, à la vapeur



ou à l'étouffée et à basse température pour qu'elles conservent leurs nutriments. Elles peuvent également servir d'accompagnement ou être intégrées aux plats de céréales, de viandes, de poissons ou d'œufs. Elles se combinent très bien aussi avec d'autres légumes comme les aubergines, les poivrons, les tomates, les oignons, les olives, les carottes, etc..

Conservation et congélation

Crues, elles se conservent au frais dans le bas du réfrigérateur mais il vaut mieux ne pas les garder plus de deux jours car elles perdent leur brillant et leur fermeté.

Découpées en rondelles et blanchies 1 mn, vous pourrez les congeler après les avoir bien égouttées.

A noter :

Fraîchement coupée, la courgette a un effet calmant sur les coups de soleil.

BRICOLAGE

Remplacer le manche d'un outil

Il arrive que le manche de certains de nos outils se casse. Afin de le remplacer sans que celui-ci ne se détache à la moindre utilisation, voici une petite astuce qui ne vous coûtera rien pour les manches en bois et qui, de plus, permettra de tenir solidement.

Etapas de réalisation :

Tout d'abord, sciez la partie du manche abîmé et retirez également les morceaux restés coincés dans la partie où s'encastrer le manche.

Maintenant vous devez faire brûler la partie qui s'encastrera



dans l'outil (faire brûler ne signifie pas qu'il prenne feu et se consume !)

Ensuite, laissez votre manche toute une nuit dans un seau d'eau. Bien entendu, c'est la partie que vous avez fait brûler qui doit être plongée dans l'eau.

Si vous le souhaitez, vous pouvez consolider le tout en roulant la partie du bas du manche avec du gros scotch.

Le manche sera alors bien imbibé d'eau et, de ce fait, aura gonflé. Vous pouvez alors le remettre sur votre outil et le tour est joué !

Astuces

Conservation des haricots verts frais



Si vous voulez les avoir comme s'ils venaient d'être cueillis, enroulez-les dans du papier journal. Mettez-les dans une pièce fraîche et arrosez-les un peu tous les jours.

Dénoyer facilement des cerises



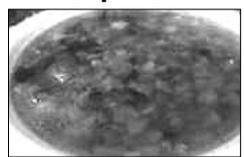
Prenez un trombone, enfoncez-le au centre de la cerise et retirez doucement. Le fruit sera ainsi intact et le noyau viendra très facilement.

Faire un bon plat de poivrons



Coupez en lamelles vos poivrons et mettez-les au micro-onde (800 watts) sans les saler ni les poivrer pendant vingt minutes. Dégustez tel quel le plat avec une viande grillée.

Rattraper une sauce trop salée



Vous pouvez ajouter une pomme de terre qui prendra le sel. Ou prenez de la mie de pain, faites-en une grosse boule et mettez-la dans la sauce.

Mots Fléchés N°143

petite horloge sommaire	réprimandes habitant du Caire	année aqave américain	tonnelet tasse à déquation	apprendra devoir d'écolier	bien poli chant modulé	parfum d'apéritif
pilotes du pilote						expéditrice d'Ariane
imbéciles				récessions drupes à huile		
boite à votes			complètes			
fermé			enlèvement			liées
coordination répétitives		puniriez	ébranlés		porte de sortie	berque
		narratif				boeuf à bosse
vendeur de drogue	griffe de plante fera son effet					élément liquide met au zénith
			ionction	arme de cavalier		
			détache	choisir		
faisaient la même chose	remisas grasses végétales			petite quantité		régal de toutou pays d'Asie
				égalisé		
bavards à plumes résidu pétrolier			prenez au collet grande aversion		fleur royale ennui	nullité
			refuge de navire vieux espagnol			
voiture à cheval	coiffure papale erreur de logiciel				film raté	unité de surface enzyme stomacal
		organes de moteur finaud			brilles	
estomac de vache rouleaux de tabac			attrapé		première venus ancienne italienne	convient
			attention			grand compliment
				pronom pour lui arme de tir		vieux bisons
chapeau pour un militaire	largeur d'étoffe saint purénoën		lieu de fraîcheur double règle			étalon financier vieux plis
		coup de feu			écarlate	
pompeuses						

SUDOKU **N°143** **SOLUTION SUDOKU** **SOLUTIONS MOTS FLECHES N°142**

										9	2	3	4	5	6	1	7	8
6				4				7		6	1	7	2	8	3	4	5	9
	7		3					1		5	4	8	1	7	9	3	6	2
3	1									7	3	2	9	1	4	5	8	6
		5	7	8		3		4		4	9	5	3	6	8	2	1	7
4		7	5	2	3				9	8	6	1	7	2	5	9	3	4
				3					5	1	5	6	8	4	2	7	9	3
9			8						1	2	7	9	6	3	1	8	4	5
1	6		9						3	3	8	4	5	9	7	6	2	1

- R • C • C • U • L • G • M
- SECHERESSE • EAU
- PREDICATION • R
- REUNI • HIE • BETE
- REELLE • LOIRE •
- OC • VEILLER • AIS
- URI • ELU • DRINK
- OSIER • ENCRE • TI
- SARIS • URE • LEE
- MISERABLE • PARU
- O • SANIEUSE • AR
- ONC • IDE • SORTI •
- HASARDEUSE • L
- ORAL • LEURRERS
- EPINE • RAI • NID
- ANE • ISE • IRAIS •
- TAEL • NOTER • ET
- TAUX • MOT • SIS • A
- B • AMIRAL • LUIT
- PLACE • MIAULERA
- ENTREE • STERES

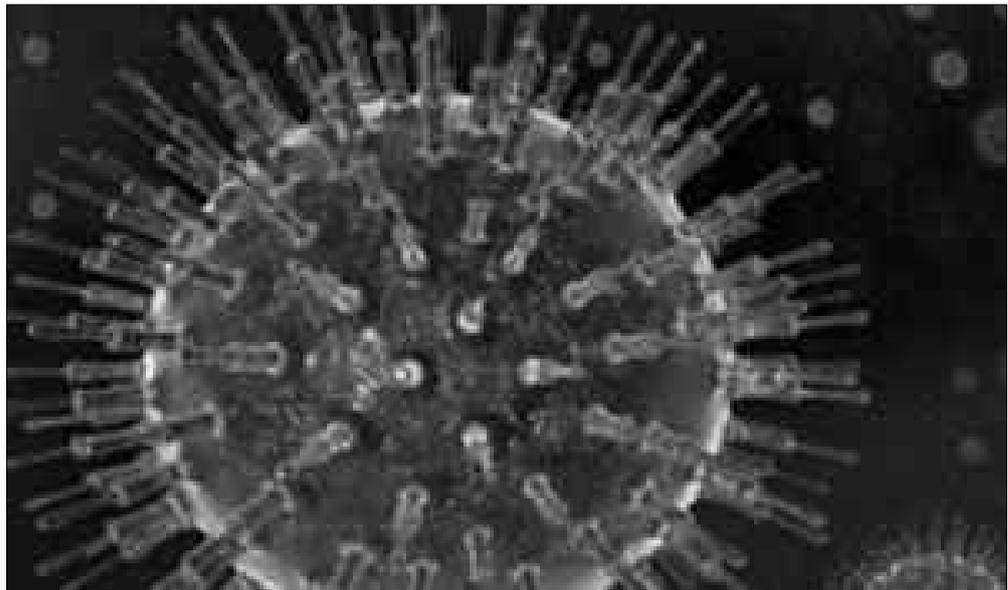
Un ADN à quatre brins observé dans des cellules humaines

Une équipe de chercheurs britanniques a découvert dans des cellules cancéreuses humaines une forme d'ADN qui n'avait jusque-là pu être observée que *in vitro* : de l'ADN à quatre brins, le G-quadruplexe ou encore G4.

L'ADN est connu pour adopter la structure d'une hélice à double brin. Dévoilée en 1953 par Watson et Crick, cette découverte ne laissait toutefois pas présager qu'il puisse exister une autre forme d'ADN. Or, tout récemment, une équipe britannique de l'université de Cambridge et du Cancer Research UK a publié une étude dans la revue *Nature Chemistry* qui révèle la découverte d'un ADN à quatre brins comportant une quadruple hélice, l'ADN G-quadruplexe, ou encore ADN G4.

La lettre G désigne la guanine (une des bases de l'ADN et de l'ARN) qui, ici, en se groupant par quatre, forme une structure tout à fait particulière : plane et carrée. Elle est ainsi capable de se fixer par chacun de ses coins à de l'ADN ou de l'ARN en l'obligeant à se replier ce qui entraîne la formation d'un morceau d'ADN qui semble constitué de quatre brins parallèles. En vérité, cette structure n'est pas foncièrement nouvelle puisqu'elle avait été découverte en 2004 par une équipe de l'Inserm. Mais c'est la première fois que des chercheurs l'observent dans des cellules vivantes.

En effet, l'équipe britannique menée par Shankar Balasubramanian a retrouvé de l'ADN G-quadruplexe dans des cellules tumorales humaines. En associant un anticorps spécifique à cet ADN et un marqueur fluorescent, ils ont pu constater que cette forme à quatre brins apparaît sur les chromosomes au moment où la cellule duplique son matériel génétique, juste avant la division cellulaire. Les chercheurs soulignent ainsi que la formation de seg-



ments quadruples est plus importante dans les cellules qui se divisent rapidement, à l'instar des cellules tumorales.

Une nouvelle piste de traitement contre les tumeurs

Ils précisent également que ces cellules stabilisent les portions d'ADN G4 grâce à de petites molécules : des ligands. Ces formations quadruplexes se multiplient de

plus en plus au fur et à mesure que les cellules se divisent, les ligands venant soit ralentir soit accélérer ce phénomène. Cette nouvelle vision de la cellule cancéreuse et de ses mécanismes de fonctionnement ouvre donc d'intéressantes perspectives à explorer pour les scientifiques qui cherchent de nouvelles méthodes pour aborder voire traiter le cancer.

"Nous voyons là des liens entre piéger ces

quadruplexes avec des molécules et la capacité de stopper la division des cellules, ce qui est extrêmement excitant", a commenté le Pr Shankar Balasubramanian cité par Sci-News. "Pour nous, cela soutient fortement un nouveau paradigme à approfondir : utiliser ces structures à quatre brins comme des cibles pour des traitements personnalisés dans le futur", a-t-il ajouté.

Des œufs de ténia dans des excréments de l'ère paléozoïque

Des œufs de ténia ont été retrouvés dans des excréments fossilisés de requins vieux de 270 millions d'années.

Les coprolithes, ces excréments minéralisés, réservent parfois bien des surprises. Des chercheurs brésiliens ont récemment mis en évidence des traces d'œufs de ténias dans de la matière fécale de requin vieille d'environ 270 millions d'années. La découverte apporte une nouvelle pièce à l'histoire de ce parasite, normalement difficile à retracer en raison de la rareté des espèces fossiles. L'existence du ténia, un genre de vers plat, est exclusivement dépendante des spécimens de vertébrés dont il tire profit en s'accrochant aux parois de leur intestin. À l'intérieur de son

hôte, le parasite se nourrit d'une partie de la nourriture ingérée et se développe jusqu'à être capable de procréer.

Un parasite dépendant exclusivement des vertébrés

Il libère alors quelques uns de ses anneaux remplis d'œufs, expulsés parmi les selles. Le coprolithe a été retrouvé avec 500 autres du même genre au sud du Brésil. Son expulsion remonte à l'ère paléozoïque, avant même que les dinosaures ne parcourent la terre. Le site où a été retrouvé le fossile était alors un étang d'eau douce où pullulaient de nombreuses espèces de poissons cantonnées ensemble dans cette petite étendue d'eau lors de période de sécheresse. Les œufs fossilisés, retrouvés

dans une mince section de l'excrément, ont fait l'objet d'une publication parue dans la revue *PLoS ONE*. Selon les chercheurs, les œufs de parfaite forme ovale, mesurent près de 150 microns de long, soit environ une fois et demi la largeur d'un cheveu humain.

Actuellement, il n'existe aucun moyen de déterminer avec certitude quel type de requin a laissé derrière lui ce fossile, chaque espèce du groupe présentant le même type d'intestin et en conséquence les mêmes selles. Toutefois, quelle que soit la nature de l'hôte, il est peu probable que l'infestation ait pu le tuer. Les chercheurs examinent actuellement les 500 autres coprolithes retrouvés sur le site afin de mettre en évidence d'autres traces éventuelles de parasites.



L'encyclopédie

DES INVENTIONS

GOMME

Inventeur : Magalhaens- Date : XVIIIe siècle -Lieu : Portugal

La gomme fut inventée, croît-on, au milieu du XVIIIe siècle par un nommé Magalhaens, ou Magellan (1722-1790), physicien portugais qui a perfectionné de nombreux instruments de physique et d'astronomie. La première mention avérée de la gomme est due au chimiste, théologien et philosophe anglais Joseph Priestley, en 1770.



**ENQUÊTE D'ACTION PARIS :
QUARTIERS CHICS SOUS HAUTE
SURVEILLANCE**

20h45



Avec ses beaux immeubles, ses commerces et ses grandes entreprises, le XV^e arrondissement de Paris est une cible idéale pour les voleurs. Vols à l'arrachée, cambriolages : les policiers de la brigade anti-criminalité sont sur la quive pour prendre les délinquants en flagrant délit. Non loin de là, près de la tour Eiffel, les soirées sont également agitées. Fêtards éméchés, bagarres, dégradations : les abords de ce monument mythique sont sous haute surveillance... «Enquête d'action» a enquêté sur la face cachée des quartiers chics de la capitale !

LE RÈGNE DU FEU

22h30



Lorsqu'en 2008, à Londres, un dragon enfoui est libéré à la suite de travaux souterrains, le jeune Quinn est le premier à le découvrir. Vingt ans plus tard, les dragons règnent en maîtres sur une planète en ruine où chaque humain n'est pour eux qu'un mets de choix. À la tête d'une petite communauté retranchée, Quinn tente de survivre. Coupé du monde depuis des années, c'est avec méfiance que Quinn voit arriver Van Zan, un militaire américain. L'homme, accompagné de la belle Alex et d'une escouade d'élite, prétend connaître le moyen de se débarrasser définitivement des dragons. S'agit-il d'un piège ou d'une chance ?

**SECRETS D'HISTOIRE UN
HOMME NOMMÉ JÉSUS**

22h55



Dans ce numéro, Stéphane Bern part en Galilée, sur les rives du lac de Tibériade, dans le désert de Judée, sur les bords de la mer Morte... sur les traces de Jésus. Sa vie terrestre, la succession de faits depuis la naissance de Jésus de Nazareth jusqu'à sa crucifixion sous Ponce Pilate, constitue une incroyable épopée. Les mystères, secrets et miracles - et la naissance d'une religion comptant aujourd'hui deux milliards de fidèles dans le monde - font se heurter mystiques, scientifiques, et historiens. Car l'Histoire le montre différent du catéchisme traditionnel

**PLUS BELLE LA VIE UNE VIE
EN NORD**

20h45



Entre Rudy et Ninon, rien ne va plus. Les prétextes ne manquent pas pour dire qu'ils ont fait une bêtise monumentale en quittant Marseille pour Paris. Alors que Ninon fait l'autruche, une opportunité en or se présente à Rudy. Le village dans lequel le père Damien - qui est le père de Rudy - est devenu curé, se désespère de trouver un médecin. Rudy décide de profiter du baptême de Martin pour proposer à Ninon de venir vivre à Mons-en-Pévèle, une charmante bourgade située à quelques kilomètres de Lille. Afin de sauver son couple, Ninon accepte à contrecoeur de faire un essai. Mais la greffe avec le village a du mal à prendre... Et ce d'autant plus que Rudy s'inquiète d'un mal qui ronge la petite cité



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA GUERRE SUR LE NET

22h55



Ce documentaire nous plonge dans les arcanes de la guerre que se livrent les grandes puissances à travers le Web, dans le cybermonde. Il nous emmène aux États-Unis, à la plus grande conférence de hackers au monde, où le chef de la NSA Keith Alexander a fait sensation... Mais aussi en Israël, chez des cyberarmuriers, ou même en Chine, à la rencontre des «hackers rouges», nationalistes qui déploient leur expertise contre les puissances occidentales. Si le combat est virtuel, quel risque courent les citoyens ? Les pires scénarios catastrophe en la matière relèvent-ils de la science-fiction ? Ce documentaire dresse un état des lieux de la sécurité des réseaux informatiques, à l'échelle des États

**ON N'EST PLUS DES
PIGEONS !**

20h45



C'est désormais sur le terrain et constamment en situation, que Claire Barsacq et ses acolytes vont agir et évoluer. Autour de l'animatrice Claire Barsacq, deux équipes se complètent : les testeurs et les activistes. Quand les premiers testent et dénoncent les arnaques, les seconds réagissent et passent à l'action ! Au sommaire : «Les galères du permis de conduire» - «Peut-on vivre sans emballage ?» - «Pâques : quel chocolat acheter ?» - «Candy Crush : les jeux gratuits qui coûtent cher»

INCOGNITO

20h50



Lucas, chanteur sans réel talent, devient dix ans plus tard une superstar et le roi de la nouvelle scène pop-rock française en s'appropriant les chansons de Thomas, un ami qu'il croyait disparu depuis plusieurs années. Or, Thomas réapparaît... Commence alors pour Lucas trois jours de calvaire durant lesquels il doit lui cacher son immense succès. Lucas décide de faire croire à Thomas qu'il est toujours contrôleur à la RATP et que sa maison de luxe et sa limousine appartiennent à Francis, un pique-assiette gaffeur que Lucas fait passer pour un comédien célèbre

**UNFORGETTABLE NOUVEAU
DÉPART, NOUVELLE UNITÉ**

20h50



Carrie et Al sont recrutés par Eliot Delson pour travailler au centre opérationnel de la police de New York où ils feront équipe avec Jay, génie informatique, et Murray, un ancien agent du FBI. Leur première affaire : l'enlèvement d'une fillette âgée de 11 ans, dont le père est un riche promoteur immobilier

MIDI
Quotidien national d'informations

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

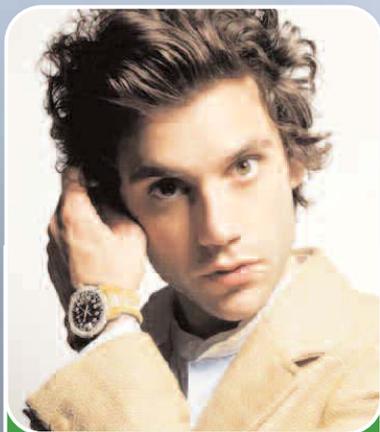
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Lattî Ben M'hidi -
Constantine - Tél-Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78Impression :
Centre SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-MouradLa reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Rama Yade

elle critique la politique de Hollande

Rama Yade, invitée des chaînes parlementaires au second tour des élections municipales a vivement critiqué la politique de François Hollande. "Il n'y a pas de cap, pas de vision" a-t-elle déploré.



Mika

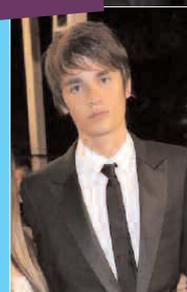
ce n'est plus un cœur à prendre

Mika est sûr d'avoir trouvé l'amour avec un grand A. Il ne fait plus de secret sur son homosexualité même si ce n'est pas un sujet facile à aborder pour lui.

Alain-Fabien Delon

la naissance d'un mannequin

Alain-Fabien marche sur les pas de ses parents, Alain Delon et le mannequin Rosalie Van Breemen a foulé pour la 1^{re} fois les podiums à Milan pour la maison Gucci.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h34
Dohr	12h48
Asr	16h29
Maghreb	19h28
Icha	20h53

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

A HASSI MESSAOUD ET À ALGER Sonatrach va construire deux centres anti-cancer

L'entreprise publique Sonatrach prendra en charge la construction de deux centres spécialisés dans le traitement et la lutte contre le cancer à Hassi Messaoud et à Alger, a appris dimanche l'APS auprès d'une source autorisée du ministère de la Santé.

Contacté par l'APS, le chargé de la communication du ministère de la Santé, Slim Belkessam, a précisé que la démarche de Sonatrach "s'inscrit dans la dimension citoyenne de cette entreprise qui a déjà eu à œuvrer au renforcement des capacités de prise en charge des citoyens dans différents domaines dont celui de la santé". Il a précisé, à cet effet, que Sonatrach a manifesté "officiellement" son accord et sa disponibilité pour réaliser et équiper deux centres de radiothérapie spécialisés dans le traitement du cancer à Hassi Messaoud (Ouargla) et à Alger. Ces deux centres prendront en charge les travailleurs de

Sonatrach et seront accessibles à tous les patients atteints de cancer. Devant s'intégrer dans le plan stratégique national de contrôle et de lutte contre le cancer, ces deux centres viendront soutenir le renforcement en cours des capacités nationales dans le domaine de la radiothérapie qui constitue une priorité nationale au regard de l'ampleur de la demande. Les nouveaux centres de lutte contre le cancer de Batna et de Sétif connaissent actuellement les travaux d'installation des équipements de radiothérapie (accélérateurs linéaires) qui devraient entrer en service avant la fin du semestre en cours. Chaque centre disposera de trois accélérateurs de dernière génération.

Par ailleurs, il est attendu que les nouveaux centres de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Annaba et Draâ Ben-Khadja entrent progressivement en service entre le fin 2014 et le début de l'année 2015.

CONTREBANDE DANS LES ZONES FRONTALIÈRES

13.000 litres de carburant saisis à Timiaouine et Tindouf

Treize mille litres de carburant et 14.200 kg de pâtes alimentaires ont été saisis ces dernières 48 heures par des brigades mixte Douanes-Armée nationale populaire et gardes-frontières, à Timiaouine et à Tindouf, a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes algériennes de Béchar.

Cette saisie a été opérée au cours de deux opérations distinctes, dans le cadre de la lutte contre les réseaux de contrebandiers et de trafiquants qui mènent les brigades spécialisées des Douanes avec la contribution de l'ANP et des gardes-frontières dans les zones frontalières des wilayas d'Adrar et Tindouf, a-t-on précisé. La première

opération a été réalisée au sud de la localité de Timiaouine et a permis l'immobilisation d'un véhicule tout terrain transportant 2.600 litres de carburants, a-t-on indiqué, signalant qu'une amende douanière de plus de 6 millions de dinars a été infligée au propriétaire du véhicule.

La deuxième saisie a été opérée au lieu dit Daya El Khadra, dans la région de Tindouf, où a été intercepté un camion transportant 10.400 litres de carburant et la quantité précitée de pâtes alimentaires, selon la même source. L'amende douanière encourue par le propriétaire du camion a été fixée à plus de 13 millions de dinars, a-t-on indiqué de même source.

TRAFIC DE DROGUE

Arrestation de trois individus à Alger

Trois individus, impliqués dans une affaire de trafic de drogue (cannabis), ont été arrêtés le 31 mars par les éléments de la Police judiciaire de la sûreté d'El-Harrach. Les éléments de la Police judiciaire ont agi sur la base d'informations qui leurs sont parvenues, selon lesquelles un individu s'adonnait à un trafic de drogue au niveau de la cité La Montagne à bord de son véhicule, indique un communiqué de la cellule de communication de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Des investigations lancées par les mêmes services ont permis de prendre deux individus en flagrant délit de vente de drogue (482 g).

Après enquête, les instances compétentes ont identifié le principal instigateur, ajoute

la même source. Vu l'importance de l'affaire, les éléments de la police ont fait, sur mandat judiciaire, une perquisition au domicile du principal inculpé. Une opération qui a permis la saisie d'une importante quantité de cannabis (8,830 kg). Les trois prévenus ont été présentés, le 8 avril, devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey qui a ordonné leur placement en détention préventive. Par ailleurs, les mêmes services ont mené une opération similaire à la cité La Montagne où un individu qui s'appropriait à vendre 3,700 kg de cannabis a été arrêté.

L'inculpé a été présenté mercredi devant le procureur de la République d'Hussein Dey qui a ordonné sa mise en détention préventive.

DATANT DE L'ÉPOQUE COLONIALE

3.579 mines détruites en mars

Un total de 3.579 mines, datant de l'époque coloniale, a été découvert et détruit durant le mois de mars 2014 dans le cadre des opérations de déminage menées par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) tout au long des frontières est et ouest du pays, a-t-on appris dimanche de source officielle. 740 mines antipersonnel, 727 mines anti-groupes et 2 mines éclairantes ont été découvertes et détruites au niveau de la 2^e région militaire, alors qu'au niveau de la 3^e

région militaire, une mine antipersonnel a été découverte et détruite. Au niveau de la 5^e région militaire, 2.075 mines antipersonnel, 30 mines anti-groupes et 4 mines éclairantes ont été découvertes et détruites. Le total général des mines découvertes et détruites à la date du 31 mars 2014 s'élève à 724.249 mines, soit 610.826 mines antipersonnel, 109.001 mines anti-groupes et 4.422 mines éclairantes, a précisé la même source.

PORT D'ORAN

Un navire en surpoids bascule à quai !

Un navire commercial, en provenance d'Espagne, a partiellement basculé dimanche au niveau d'un quai au port d'Oran sans que l'incident ne provoque de dégâts, a-t-on indiqué de sources portuaires.

Arrivé au port d'Oran en provenance du port d'Alicante, ce bateau, chargé de containers, s'est incliné du côté du quai suite

à un déséquilibre lors de l'opération de déchargement.

L'intervention des services de l'Entreprise du Port d'Oran, soutenus par leurs moyens et appuyés par les éléments de la Protection civile, a évité le pire, a-t-on souligné de même source. Le bateau portant le nom de *Ligra* transportait plus de 200 containers, selon la même source.

KHENCHELA, LUTTE ANTITERRORISTE

Quatre dangereux individus abattus

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont abattu dimanche quatre dangereux terroristes dans la commune de Djellal, et récupéré quatre pistolets mitrailleurs Kalachnikov ainsi qu'une importante quantité de munitions. "Additivement à l'opération d'élimination ce matin de deux terroristes à Tizi-Ouzou, 1^{re} région militaire, un autre détachement de l'ANP de la 5^e région militaire a abattu qua-

tre dangereux terroristes aux environs de 16h00, suite à une opération de ratissage dans les monts de la commune de Djellal située à 80 km au sud-ouest de Khenchela", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. L'opération s'est soldée aussi par "la récupération de quatre pistolets mitrailleurs Kalachnikov et une importante quantité de munitions", conclut le communiqué.

MANDAT DE LA MINURSO AU SAHARA OCCIDENTAL

Appel au suivi des droits de l'Homme

Amnesty international a appelé le Conseil de sécurité des Nations unies à étendre le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), pour y intégrer un mécanisme de suivi de la situation des droits humains. Le Conseil de sécurité "doit étendre" le mandat de la Minurso, a souligné Salil Shetty, secrétaire général d'AI, cité dans un communiqué rendu public dimanche par la section de cette ONG en Algérie. "Il s'agit de la seule opération de maintien de la paix de l'Onu qui ne soit pas dotée d'un volet des droits humains", a-t-il déploré, au moment, a-t-il dit, où "des manifestations pacifiques sont réprimées (dans les territoires sahraouis occupés) et que des informations font état de militants torturés en garde à vue au cours de l'année 2013". "Élargir le mandat de la force de maintien

de la paix pour intégrer la protection des droits humains permettrait de mettre enfin en lumière des violations qui, sinon, restent dans l'ombre, et de rendre compte de manière indépendante et impartiale des allégations controversées d'atteintes aux droits humains", a-t-il ajouté. Il a indiqué que "face à une répression constante, les défenseurs des droits humains ne peuvent pas rendre compte des violations endémiques commises au Sahara occidental. On ne peut plus se contenter de conserver une force de maintien de la paix dotée d'un mandat limité", a-t-il affirmé. M. Shetty a relevé, à ce égard, qu'au cours de l'année qui a précédé le dernier renouvellement de mandat de cette mission, les autorités marocaines "ont continué de museler la dissidence, imposant des restrictions à la liberté d'expression, aux manifestations pacifiques et à la société civile".